

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : **M. JACQUES BÉNARD, président**  
**M. ANTOINE MORISSETTE, commissaire**

**AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN DE LA MADAWASKA À DÉGELIS  
ET SAINT-JEAN-DE-LA-LANDE**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 1**

---

Séance tenue le 25 mars 2025 à 19 h  
Aréna et centre communautaire de Dégelis  
Salle Charles-Guérette  
515, rue de la Briquette

et via Webdiffusion

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 25 MARS 2025	
MOT DU PRÉSIDENT .....	1
<b>PRÉSENTATION DES MÉMOIRES</b>	
MARMEN (DM4)	
M. Guillaume Angers .....	4
L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU FLEUVE SAINT-JEAN (DM32, DM32.1)	
M. Antony Deschênes-Bellavance .....	15
M. JACQUES MICHAUD (présentation verbale) .....	27
COMITÉ MASKOUTAIN VIGILANCE ÉOLIENNE (DM23)	
M. Jacques Tétreault .....	33
PAUSE	
REPRISE	
<b>PRÉSENTATION DES MÉMOIRES</b>	
M. ALEXANDRE RICHARD (DM31, DM31.1) .....	45
VILLE DE DÉGELIS (DM12)	
M. Sébastien Bourgault .....	54
CHAMBRE DE COMMERCE DU TÉMISCOUATA (DM10)	
Mme Martine Lemieux.....	61
HORIZON-NATURE BAS-SAINT-LAURENT (DM17)	
M. Mikaël Jaffré .....	66
MOT DE LA FIN.....	72
<b>SÉANCE AJOURNÉE AU 26 MARS 2025 À 13 H 30</b>	

**SÉANCE DU 25 MARS 2025**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**MOT DU PRÉSIDENT**

5 **LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir et bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique sur le projet de parc éolien de la Madawaska à Dégelis et Saint-Jean-de-la-Lande. Bienvenue aux personnes qui participent également en visioconférence et à celles qui suivent nos séances sur le Web.

10

Mon nom est Jacques Bénard. Je suis membre du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le BAPE. La commission d'enquête que j'ai le privilège de présider réalise le mandat confié au BAPE par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Benoit Charette. Je collabore étroitement avec mon collègue, le commissaire Antoine Morissette, avec qui j'ai le plaisir de travailler dans ce mandat.

15

Je vous présente l'équipe de la commission. Nous bénéficions du soutien de Jean-François Bergeron et Marie-Hélène Paré, qui sont nos deux analystes, de Mathieu Giroux, qui est coordonnateur du secrétariat de la commission, et remplacé ce soir par madame Kim Maloney, également coordonnatrice, de Véronique Beaulieu, qui est conseillère en communication, et enfin, de l'agente de secrétariat, France Fons.

20

À la logistique, Laëtitia Desmars assure le travail de sténotypie. Sébastien Gontier et Wendy April sont responsables du son et de la captation vidéo. Et enfin, du BAPE, Pierre Dufour, Marie-Ève Gendron, Karine Fortier, Andrea Aristizabal s'occupent de la Webdiffusion des séances.

25

La séance de ce soir, comme celle de demain, sont enregistrées. Et les transcriptions seront accessibles dans environ une semaine au bureau du BAPE et sur le site Web du BAPE également. Tous les mémoires qui seront présentés seront disponibles au plus tard jeudi sur le site Web du BAPE.

30

Pour les personnes qui n'ont pas de connexion Internet, il est possible d'accéder à la version numérique de l'ensemble des documents à partir du centre de consultation à la bibliothèque municipale de Dégelis dont vous trouverez les coordonnées à l'accueil.

35 Je vous rappelle que nous avons tenu, les 25 et 26 février derniers, la première partie de l'audience publique. Elle visait à obtenir de l'information nécessaire à une meilleure compréhension du projet de ses répercussions.

40 Nous entamons ce soir la deuxième partie de l'audience. L'objectif est de permettre aux citoyennes et citoyens d'exprimer leur opinion sur le projet, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions ou de proposer des modifications au projet.

Voici maintenant quelques remarques concernant la séance de ce soir :

45 D'abord, j'invite les personnes qui se sont inscrites pour prendre la parole et intervenir ce soir et qu'ils ne l'auraient pas déjà fait à se présenter à la table d'accueil pour nous aviser de leur présence. Ce qui nous permettra de respecter l'horaire et l'ordre d'inscription à l'horaire.

50 Aussi, je précise que le temps alloué pour chaque présentation est d'un maximum de 15 minutes. Par la suite, la commission d'enquête pourrait échanger avec les intervenants et les intervenantes afin de préciser leur point de vue. Donc, il est possible qu'effectivement on vous pose des questions.

55 Nous avons reçu 17 inscriptions, dont 8 pour ce soir, et 9 pour demain après-midi. Ce seront donc deux séances que tiendra la commission dans le cadre de cette deuxième partie. Nous entendrons d'abord les présentations de 5 personnes qui se sont inscrites avant le 11 mars, puis nous prendrons une pause. Et au retour de la pause, nous entendrons les 3 autres présentations. Puis ensuite, les personnes qui désirent prendre la parole ce soir, mais qui ne se sont pas inscrites à l'avance pourront également intervenir.

60 Il y a 4 places disponibles ce soir pour les personnes qui ne se sont pas inscrites à l'avance. Celles qui le feront disposeront d'un maximum de 5 minutes pour s'exprimer. L'inscription peut se faire

65 dès maintenant, soit au registre à la table de l'accueil, ou, pour les personnes à distance, en remplissant le formulaire prévu à cet effet dans le site Web du BAPE ou en téléphonant au 1 (800) 463-4732, poste 6. Les intervenants seront appelés par ordre d'inscription.

L'initiateur du projet et les personnes-ressources peuvent bien sûr assister aux présentations pour prendre connaissance des points de vue exprimés.

70 J'insiste sur l'importance de maintenir un climat serein, tel que nous avons vécu lors de la première partie de l'audience. Je n'accepterai pour cela aucun propos diffamatoire ou non respectueux, ni aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation.

75 Soulignons également la possibilité pour toute personne de rectifier des faits mentionnés dans un mémoire ou la présentation d'une participante ou d'un participant.

80 Une rectification se limite à corriger des inexactitudes démontrées, comme une erreur de date ou de quantité, une fausse référence ou une citation erronée. Donc, l'idée n'est pas de corriger une opinion, mais bien des faits qui sont avancés.

85 Pour vous prévaloir de ce droit de rectification, vous devez vous inscrire au registre à l'arrière de la salle ou à distance en remplissant le formulaire prévu à cet effet dans la page Web du mandat, sur le site Web du BAPE, ou en appelant au 1 (800) 463-4732, poste 6. Vous serez invité à prendre la parole à la fin de la séance. Vos propos devront être brefs et factuels. Les rectifications pourront aussi se faire par écrit au cours de la prochaine semaine, au plus tard le 2 avril, à 16 h.

90 À la suite de cette deuxième partie de l'audience publique, la commission poursuivra son enquête. Ses questions supplémentaires et les réponses obtenues seront déposées dans le site Web et au bureau du BAPE.

La commission d'enquête rédigera son rapport à l'intention du ministre responsable de l'Environnement. Ce rapport fera état des opinions et des préoccupations recueillies et de l'analyse de la commission concernant le projet.

95 Le rapport sera remis au ministre au plus tard le 24 juin. Par la suite, le ministre disposera de 15 jours pour le rendre public.

100 Parallèlement aux travaux de la commission d'enquête du BAPE, le ministre responsable de l'Environnement procède à sa propre analyse environnementale. Et c'est à la lumière de ces deux rapports que le ministère fera sa recommandation au Conseil des ministres. La décision d'autoriser ou non le projet, et selon quelles conditions, appartient au Conseil des ministres et non au BAPE.

105 Enfin, votre opinion à l'égard de nos services est importante, c'est pourquoi je vous invite à prendre quelques minutes pour répondre à un court questionnaire à ce sujet. Pour les personnes en salle, vous pourrez vous procurer le formulaire à l'accueil. Pour les gens à distance, vous trouverez dans notre site Web sur la page du mandat de la commission ainsi que dans le Facebook Live ce formulaire. À noter que ce sondage préservera votre anonymat.

110 J'invite maintenant notre premier participant à faire sa présentation. Il s'agit de monsieur Guillaume Angers de l'entreprise Marmen. Bonsoir, Monsieur Angers. Vous pouvez appuyer sur le petit bouton en avant de vous. Voilà.

---

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**

---

**M. GUILLAUME ANGERS  
MARMEN (DM4)**

120 **M. GUILLAUME ANGERS :**

125 Bonsoir.

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir.

130 **M. GUILLAUME ANGERS :**

Merci. Merci de me recevoir. Je me présente, Guillaume Angers, je représente Marmen et Marmen Énergie.

135 Ce soir, pour résumer Marmen, on est une compagnie manufacturière, c'est une compagnie familiale, siège social à Trois-Rivières. On opère sept usines, cinq à Trois-Rivières, une à Matane et une au Dakota du Sud. Environ 1 200 employés, principalement dans le domaine de l'énergie, mais aussi défense aérospatiale, spatiale, d'autres secteurs. Évidemment, au Québec, on est surtout connus dans l'industrie pour la production de tours d'éoliennes qu'on fait à partir de trois usines, donc  
140 une à Trois-Rivières, une à Matane et une au Dakota du Sud.

On a été un peu des pionniers du côté manufacturier dans l'éolienne en Amérique du Nord. On a commencé à produire des tours en 2002, à Trois-Rivières. À cette époque-là, c'était que pour l'exportation, il n'y avait pas encore de marché local. En 2005, on a installé l'usine à Matane, suivant  
145 les appels d'offres de l'époque qui exigeaient aussi du contenu régional, Gaspésie-Matanie. Puis on a continué avec une usine au Dakota du Sud en 2013. Donc, en tout, nos tours produites depuis 2002 supportent environ 30 000 mégawatts d'éolien à travers l'Amérique du Nord. On est un des principaux producteurs de tours d'éoliennes en Amérique du Nord.

150 L'aventure éolienne au Québec a bien été de 2002 à 2021-22 environ, où, à ce moment-là, des lois américaines très protectionnistes sont arrivées qui nous ont empêchés d'exporter. Puis en même temps, le marché local avait disparu par l'absence de projets éoliens. Donc, on a arrêté de produire des tours à Trois-Rivières et à Matane autour de 2022-23, mais on avait maintenu environ une vingtaine d'employés à Matane pour être prêts à redémarrer l'usine quand le marché reviendrait  
155 au Québec. On y croyait beaucoup. Ce qui est arrivé l'année passée avec le projet PPAW, proche d'ici, Invenergy. Donc, depuis l'année passée, l'usine à Matane est de retour en production côté éolien. On a aujourd'hui 120 employés à Matane qui produisent les tours pour le projet PPAW.

160 Ce qui nous amène à la raison d'être de ce soir, le projet Madawaska. Le projet a été  
publiquement annoncé qu'il dirigeait son turbinier vers l'achat de tours locales. Donc, les tours pour  
le projet seraient produites à Matane. C'est un volume de travail important. Dans l'éolien, les  
composantes manufacturières sont quand même impressionnantes. Ça représente pratiquement un  
an de travail pour l'usine de Matane, pour les 120 employés qui sont présentement à l'emploi de  
Matane. Le projet Madawaska enchaînerait naturellement suite au premier projet qui a permis de  
repartir l'usine. Donc, le *timing* est assez bon selon la planification actuelle.

165 Quelques particularités sur le projet qui nous pousse à être présent ici, non seulement côté  
retombées économiques; en dirigeant la production manufacturière vers le Québec, ça fait une très  
grosse différence parce que, ce qui doit être fait au Québec, la construction, le transport, de façon  
naturelle, mais bien sûr, ça va être fait au Québec, mais certains projets, certains développeurs,  
170 comme dans ce cas-ci, se démarquent en s'assurant que les retombées économiques sont  
significativement plus élevées en s'assurant de la production locale de composantes importantes.  
Puis l'appel d'offres Madawaska était dans une structure qui n'obligeait pas de contenu local, qui  
n'avait pas de requis spécifiques. Donc, c'est vraiment une position directement du développeur de  
s'assurer de ça. Puis ça, on en est très reconnaissants.

175 Sur un deuxième aspect, qui est généralement moins abordé, mais pour nous tout aussi  
important, l'empreinte carbone de l'énergie éolienne n'arrive pas durant l'opération. Une fois que  
l'éolienne est en place, il n'y a pas de CO<sup>2</sup> qui est créé, mais c'est vraiment au niveau de  
l'approvisionnement et de la construction. Puis les choix, à ce moment-là, impactent le bilan final, qui  
180 est peu regardé, qui n'est pas un critère dans les appels d'offres, mais les deux plus gros éléments  
ayant des impacts sur cette empreinte-là sont l'acier utilisé et le transport maritime.

185 Il y a énormément d'acier. Une tour de cette grosseur-là, c'est environ 400 tonnes d'acier,  
donc c'est considérable. Et quand c'est transporté en produit fini, bien, c'est des gros tubes vides,  
donc c'est très peu efficace en transport maritime. Notre compétition, elle vient d'Asie. C'est de l'acier  
chinois à très forte empreinte carbone, transformé dans des pays, Chine, Indonésie, Vietnam, et  
ensuite transporté par bateau. Donc le choix de faire les tours localement, selon des analyses de  
parties externes qu'on a fait faire, d'analyses de cycles de vie, on parle environ, sur un projet de cette  
taille-là, ça revient à environ 25 000 tonnes de CO<sup>2</sup>, un équivalent de 10 000 voitures annuel de la

190 simple décision de faire les tours localement versus les importer. Puis ça, c'est à leur crédit. Notre  
compétition, c'est la compétition à haute teneur carbone, mais il y a un coût à faire localement, puis  
EDF et les développeurs de l'Alliance de l'Est ont dirigé pour valoriser cette valeur ajoutée.

195 Puis il y a un peu plus de détails dans mon mémoire, mais en bref, on est ici pour dire que  
côté retombées économiques, pour nous, c'est un projet extrêmement important, c'est un an  
d'opération de l'usine ou presque. Puis côté environnemental, c'est le meilleur choix, malgré que ce  
n'est pas un choix obligé dans le contexte législatif ou la structure de l'appel d'offres. Est-ce que vous  
avez des questions?

200 **LE PRÉSIDENT :**

Oui, on a quelques questions.

205 **M. GUILLAUME ANGERS :**

Bien sûr.

**LE PRÉSIDENT :**

210 Merci beaucoup pour votre présentation puis également pour votre mémoire. Quel type  
d'emplois entre dans la production des tours d'éoliennes pour bien vous comprendre?

**M. GUILLAUME ANGERS :**

215 Oui, c'est assez... Il y a une bonne diversité. La partie soudure est très importante. Donc, c'est  
beaucoup d'acier à transformer. Donc, on parle des opérateurs de table de coupe, des opérateurs  
de cintrage. C'est un formage à froid qui est fait. Les plaques sont roulées. Ensuite, soudage sous  
plusieurs formes. Donc, plusieurs spécialités de soudage. Les tours sont... Ensuite, un traitement  
de surface. Donc, on parle de grenailage, peinture, métallisation. Donc, d'autres types de métiers  
220 un peu plus spécialisés. Pour finir, en assemblage, donc tout ce qu'on appelle les internes,  
plateformes, échelles, équipements électriques à l'intérieur. Donc là, c'est autant des assembleurs,

225 des mécaniciens, des électriciens. On rajoute à ça tout l'entourage de support, donc autant de la mécanique industrielle pour les équipements lourds. C'est des composantes très lourdes, donc nos équipements sont assez imposants. Puis on parle d'ingénieurs industriels, on parle de superviseurs, évidemment, et tous les emplois de support autour de ça. Ça fait que c'est quand même bien diversifié, avec une forte prépondérance en soudage.

**LE PRÉSIDENT :**

230 Et puis êtes-vous en mesure de dire à peu près quelle proportion de ces emplois-là sont occupés par des gens de la région comme tels? Je comprends qu'il y a certains emplois qui sont des métiers qui sont assez spécialisés. Alors, on parle de quoi à peu près comme type d'emplois ou comme proportion d'emplois qui peuvent être occupés par des gens de la région?

235 **M. GUILLAUME ANGERS :**

240 Oui, bien, tous nos employés résident à terme dans la région. Certains étaient déjà dans la région, certains n'y étaient pas avant d'être embauchés, là, mais on ne travaille pas *fly-in, fly-out* ou quoi que ce soit. Ça fait que nous, tous nos employés sont résidents de la région. On a eu un très bon retour. On avait une belle équipe avant qu'on a dû diminuer la main-d'œuvre en 2022, donc il y a eu un fort retour d'anciens employés. Ça fait que ça, ça a constitué une bonne base d'employés. Puis pour nous, c'était important parce que c'est des gens qui avaient de l'expérience. Ça fait que si je fais un... À peu près, il y avait 20 employés qu'on avait gardés, les employés clés pour partir. Je dirais environ une quarantaine d'anciens employés qui sont revenus. Et le reste, c'est des nouveaux emplois dans la région ou des gens qui déménagent ou... Petite proportion de travailleurs étrangers, mais question de permis et autres, ce n'est pas quelque chose qu'on a de façon notable.

**LE PRÉSIDENT :**

250 Si je comprends bien pour votre division éolienne...

**M. GUILLAUME ANGERS :**

255

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

260

... ça vous prend à peu près un projet de cette envergure-là pour avoir un an de travail de production?  
Est-ce que c'est un ratio assez...?

**M. GUILLAUME ANGERS :**

265

Oui, c'est un ratio juste.

**LE PRÉSIDENT :**

270

Juste.

**M. GUILLAUME ANGERS :**

275

Donc, au niveau d'emplois qu'on est remonté, projet à peu près de cette taille-là, donc, pour nous, bien, il y a PPAW. Il y a ce projet-là. Il y a deux autres projets un peu plus petits, mais combinés qui fonctionnent bien, pas au même site. Puis quand on fait un peu le *line-up* de tous les projets, on a une belle visibilité jusqu'à la fin de la décennie dans les projets octroyés. Puis c'est la même chose qu'on espère aussi pour Trois-Rivières qui pourra participer à des projets dans d'autres régions géographiquement plus proches de Trois-Rivières.

280

**LE PRÉSIDENT :**

Dans les périodes creuses...

285

**M. GUILLAUME ANGERS :**

Oui.

290 **LE PRÉSIDENT :**

... comme on a pu voir, ça peut arriver. Ces emplois-là peuvent être... Est-ce qu'il y a d'autres types de produits que vous faites qui permettent de maintenir un certain niveau d'emplois pendant cette période-là?

295

**M. GUILLAUME ANGERS :**

Oui, c'est sûr que l'usine est très spécialisée, si on veut, dans les grands tubes. Donc, il y a des produits connexes. On a vu par exemple dans des projets de lignes à haute tension des structures de renforcement qui sont des tubes de fondation. On a vu dans les projets Hydro, il y a certains produits qui fonctionnent dans notre grosseur. Puis de par notre... à Trois-Rivières, on a environ 600 employés hors éolien. On transforme beaucoup l'acier sous différentes formes. C'est comme ça qu'on a maintenu l'activité dans les années creuses en envoyant du travail de soudage non tubulaire, si on veut, pour compléter.

300

305

Donc, oui, il y a une certaine capacité de maintenir... C'est certain que l'usine est exceptionnelle pour produire des tours d'éoliennes. Elle a été bâtie pour ça, donc elle a une efficacité intrinsèque. Mais oui, il y a d'autres produits possibles.

310 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Je pense que mon collègue a quelques questions aussi.

315

**LE COMMISSAIRE :**

320 Oui, bonsoir. Merci beaucoup pour votre présentation. Je vous amène sur un autre volet de votre présentation. Vous l'avez abordé ce soir, mais on le voit aussi dans votre mémoire. Vous parlez des pratiques innovantes puis de l'empreinte carbone...

**M. GUILLAUME ANGERS :**

325 Oui.

**LE COMMISSAIRE :**

330 ... beaucoup moins importante au niveau des tours que vous fabriquez à Matane versus celles qui sont importées. Est-ce que vous pouvez nous en dire un peu plus? D'ailleurs, dans votre mémoire, on apprend que ces pratiques innovantes là amènent jusqu'à 83 % de moins d'empreinte carbone pour les tours que vous produisez. Est-ce que vous pouvez élaborer, d'une part, sur l'approvisionnement peut-être en acier puis sur la façon dont vous le traitez pour que vous ayez une  
335 empreinte carbone moins importante?

**M. GUILLAUME ANGERS :**

340 Oui, absolument, je peux étendre là-dessus. Donc, trois catégories principales : donc l'acier comme tel, comment l'acier est produit, le transport principalement maritime, puis l'opération de l'usine, quel type d'énergie est utilisée.

345 Donc, je peux commencer par le troisième. Évidemment, on a la chance d'être au Québec, notre électricité est *de facto* décarbonée. Donc, le poids de... nos activités propres sont plus faibles que la moyenne des autres pays ou à peu près n'importe quel autre pays. Mais sur le total, c'est quand même faible, l'empreinte carbone relative à nos activités, l'électricité pour souder, l'électricité pour opérer les usines.

350 L'acier est très important. C'est très énergivore, l'acier, en termes d'empreintes CO<sup>2</sup>. Donc, ça va beaucoup à comment elle est produite. Puis en général, bien, les pires options, c'est les hauts fourneaux asiatiques principalement en Chine où c'est du charbon qui est utilisé pour l'électricité, réduction au charbon peu efficace. Puis on voit des procédés plus efficaces pour produire l'acier, typiquement four à arc électrique qui peut couper à peu près au-dessus de 70 % l'apport de l'acier, l'empreinte carbone par tonne d'acier. Donc, en choisissant le bon fournisseur d'acier, ça a un impact  
355 vraiment non négligeable. C'est la partie la plus importante dans l'ensemble de la tour.

Puis le troisième, c'est le transport maritime. Comme je l'ai dit, c'est des tubes, donc c'est principalement de l'air qui est transporté. C'est du volume, ce n'est pas du poids sur un bateau. Donc, une plaque d'acier, on peut en mettre des milliers de tonnes sur un bateau, mais une fois qu'il y a  
360 cinq, six, sept tours sur un bateau, il est plein. Puis c'est des bateaux qui font le tour du monde quand ils partent d'Indonésie ou du Vietnam. Et ça, c'est significatif. Donc, juste de décider de le faire localement, bien, ça élimine complètement la portion transport maritime qui représente, je pense, de mémoire, environ 40 % de l'empreinte totale carbone.

365 Ça fait que c'est un mélange de trois. Donc, bien choisir l'acier, une usine qui produit le plus de façon décarbonée et éliminer le transport maritime.

**LE COMMISSAIRE :**

370 Puis justement, au niveau de votre chaîne d'approvisionnement pour l'acier, est-ce que c'est une chaîne relativement locale ou est-ce que vous avez... vous avez des alternatives...

**M. GUILLAUME ANGERS :**

375 Oui.

**LE COMMISSAIRE :**

380 ... j'imagine, dépendamment de l'usine qui produit les tours, là...

**M. GUILLAUME ANGERS :**

Oui.

385 **LE COMMISSAIRE :**

... mais est-ce que votre approvisionnement est relativement local?

390 **M. GUILLAUME ANGERS :**

Oui. Absolument. Typiquement, c'est nord-américain, là, ou américain aux États-Unis ou canadien. On est un peu plus limité au Canada sur ce type de plaque là, surtout pour la plaque plus épaisse. Pour faire simple, une éolienne en haut, c'est de la plaque qui peut être 15 à 20 millimètres d'épais, mais plus ça descend, plus ça s'épaissit. Et à la base, on parle de 70-75 millimètres d'épais, là, donc de la plaque très épaisse. Puis les capacités canadiennes dans la plaque épaisse sont plus limitées.

Donc, on se tourne vers les États-Unis ou vers de l'importation européenne ou certains pays asiatiques choisis qui sont des options d'import. Dans le monde de tarifs qu'on vit aujourd'hui, on reste vigilant. Les États-Unis sont une option qu'on regarde avec plus de prudence. Aujourd'hui, on est tarifé. Ça fait qu'il y a des très bonnes aciéries en Europe. Puis comme j'ai dit, le transport maritime de la plaque a peu d'impact parce qu'elle n'est pas volumétrique, contrairement à la tour transformée qui est très volumétrique. Ça fait que, Europe est une bonne option pour compenser le certain manque au niveau canadien en capacité de production.

405 **LE COMMISSAIRE :**

Parfait. J'aurais peut-être une dernière question, toujours en lien avec l'approvisionnement. Vous avez parlé dans votre présentation de l'exigence de contenu québécois sur certains appels d'offres et que dans ce cas-ci, ce n'était pas exigé, mais que l'initiateur a décidé d'aller dans cette direction-là. Quel est votre point de vue par rapport à cette exigence-là dans les appels d'offres? Comment vous voyez ça de votre côté chez Marmen?

410

**M. GUILLAUME ANGERS :**

415 C'est une très bonne question. On pourrait faire un BAPE au complet là-dessus, je pense.  
Notre position, c'est : on croit fortement que la valeur ajoutée qu'on apporte sous plusieurs aspects,  
elle est des fois mal vue par certains intervenants. Puis oui, il y a des retombées économiques  
directes qu'on peut calculer. Il y a le désengorgement portuaire qui est important. C'est un défi où on  
veut se rendre comme province en installation annuelle. Très peu de ports ont la capacité de recevoir  
420 ces grosses composantes là. La capacité d'entreposage qu'on a, acceptabilité sociale, l'importance  
que ça... ça fait plus que du travail de construction. Fait qu'on pense que dans l'ensemble des  
valeurs ajoutées, oui, il y a une place pour s'assurer du maximum dans un ordre de prix qui a du  
sens, de surcoût s'il y en a un, de s'assurer qu'il y ait au maximum des retombées locales.

425 Puis encore plus dans le monde où on est aujourd'hui, notre compétition aujourd'hui, par  
exemple pour les tours, bien, c'est de l'acier chinois, qu'on ne peut même pas utiliser, nous, dans  
notre production, qui est tarifé, qui a... de façon spéciale, qui est transformé dans des conditions  
douteuses, Vietnam, Indonésie, pour être ensuite transporté de façon maritime. Ça rajoute un paquet  
de risques au projet, des risques de délais, tout ça. Donc, quand on met ça tout à bout, on est  
430 convaincus que la valeur ajoutée est extrêmement forte.

Notre défi, c'est des fois que chaque intervenant ne voit qu'une partie du bénéfice et des  
risques, et les décisions individuelles peuvent mener à une décision finale, qui ne prend peut-être  
pas tout en compte, mais on est convaincus que notre valeur ajoutée le vaut. Puis ce projet-là, je  
435 crois, l'a bien identifié, les diminutions des risques et autres. Mais un enlèvement plus clair du  
gouvernement pour les appels d'offres futurs, on est tout à fait en faveur de ça.

**LE COMMISSAIRE :**

440 Merci beaucoup, Monsieur Angers.

**M. GUILLAUME ANGERS :**

Merci.

445 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Angers.

450 Alors, on va passer maintenant à la prochaine personne. Je vais inviter Antony Deschênes-Bellavance de l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean. Bonsoir, Monsieur Deschênes-Bellavance.

---

455 **M. ANTONY DESCHÊNES-BELLAVANCE**  
**L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU FLEUVE SAINT-JEAN (DM32, DM32.1)**

460 **M. ANTONY DESCHÊNES-BELLAVANCE :**

Bonsoir. Content d'être là pour vous présenter mon mémoire. Je me présente, Antony Deschênes-Bellavance, je suis chargé de projet pour l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean.

465 Ce soir, pour faciliter la présentation, je vais utiliser l'acronyme OBV pour parler de mon organisme, ça va rajouter un petit peu moins de mots. On peut aller à la prochaine diapo. Petite présentation de la présentation. Je vous présente mon organisme pour commencer, le bassin versant. Je vais vous présenter le mémoire et vous laisser une petite période pour les questions. On peut aller au prochain.

470 Alors, à l'Organisme de bassin versant, notre vision, c'est : dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean, le maintien d'écosystèmes intègres et en santé, sources d'excellente qualité d'eau, constitue la base d'un héritage bâti sur des saines relations transfrontalières. Suivant.

475 Notre mission, c'est : dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean, mettre en œuvre la gestion  
intégrée des ressources en eau pour veiller à l'amélioration, la restauration et la préservation de la  
qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques, pour le bénéfice des générations futures.

480 En vertu du mandat que lui a confié le gouvernement du Québec et le ministère de  
l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, l'OBV  
examine ce projet de développement éolien en regard des principes du développement durable et  
de la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant, promus par la *Loi sur l'eau*.

485 L'OBV ne prétend pas être un expert des projets éoliens ou du *Règlement sur  
l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État* ou même de la voirie, mais plutôt des  
professionnels dans la gestion intégrée de l'eau. Cette expertise permet, par la concertation des  
acteurs de l'eau, d'orienter, de supporter et de peaufiner les études nécessaires afin d'évaluer les  
répercussions environnementales des projets en vue de répondre aux préoccupations de la  
490 population et d'appuyer la mise en place, si besoin, des mesures visant à atténuer les impacts  
négatifs du projet.

À l'intérieur de ce mémoire, il y a plusieurs préoccupations qui sont soulevées. Ces  
préoccupations sont directement reliées aux cinq problématiques prioritaires du *Plan directeur de  
l'eau* de notre organisme. Ces problématiques ont été identifiées par la concertation des acteurs du  
495 milieu. Ces cinq problématiques sont la mauvaise qualité de l'eau, l'eutrophisation des lacs et des  
rivières, la prolifération des espèces exotiques envahissantes, la perte d'habitat pour la faune et la  
dégradation ou destruction de milieux humides. On peut aller au prochain.

Ici, c'était pour vous situer un petit peu le bassin versant du fleuve Saint-Jean. La portion vert  
500 foncé en haut, c'est le Québec. Ça représente 13 % de la totalité du bassin versant. Par la suite,  
c'est 50 % au Nouveau-Brunswick et 37 % au Maine. J'amène votre attention sur le petit signe rouge,  
c'est l'emplacement où est-ce que le parc éolien Madawaska est proposé, et je vous invite à regarder  
vraiment l'emplacement que le Québec occupe dans le bassin versant. Ça veut dire, on est vraiment  
situé à la tête du bassin versant. Alors, tout ce qu'on va entreprendre chez nous va avoir des impacts  
505 sur nos voisins. On a un très bel exemple au Témiscouata avec la moule zébrée qui fait son chemin

tranquillement à travers le fleuve Saint-Jean. Alors, on a contaminé, oui, le Nouveau-Brunswick et le Maine. On peut aller à la prochaine.

510 Je vais vous présenter un petit peu le bassin versant de la Rivière à la Truite. Le bassin versant de la Rivière à la Truite est divisé entre le Nouveau-Brunswick et le Québec. 60 % environ pour le Nouveau-Brunswick et 40 % pour le Québec.

515 Au Nouveau-Brunswick, ce bassin versant est protégé par un règlement provincial sur la classification des eaux en vertu d'un décret. Et le *Programme de protection des bassins hydrographiques* le désigne comme une zone A, ça veut dire la zone la plus protégée au niveau des bassins hydrographiques pour le Nouveau-Brunswick.

520 Il est important aussi de mentionner que le bassin versant de la Rivière à la Truite est sujet à des inondations fréquentes. On n'a qu'à penser, en 2023, lors de l'été, il y a eu une très forte pluie sur le secteur de Saint-Jacques qui a causé des inondations éclair. Plusieurs foyers ont été touchés, plus de 230 foyers. On parle de routes, de glissements de terrain. On parle de dommages se chiffrant en millions pour la petite localité de Saint-Jacques.

525 Alors de ce côté-là, en 2023, au Nouveau-Brunswick, il y a eu des études qui ont été faites sur le cas du bassin versant de la Rivière à la Truite. On a proposé des cibles de restauration pour augmenter la résilience du bassin versant face aux changements climatiques et les inondations. Ce projet-là a été mis de l'avant par WWF et a permis de recréer une certaine résilience pour le bassin.

530 J'ai aussi un point intéressant qu'on parle un petit peu moins. Le bassin versant du fleuve Saint-Jean est beaucoup plus à risque pour les inondations dans le futur. On parle, dans une étude de 2019, d'une augmentation de volume d'inondations de 30 % à 55 % d'ici 2100.

535 On peut aller à la prochaine diapo. C'est pour ça qu'on arrive avec notre première série de recommandations quand on parle de l'augmentation des débits de pointe. L'OBV comprend que l'imperméabilisation des sols liée à l'implantation des éoliennes est limitée et qu'une importante partie de la voirie est déjà présente. Le risque d'augmenter considérablement les débits de pointe est donc

faible. Et on reconnaît également que l'effet d'augmentation des débits de pointe pourrait éroder les lits et les berges du cours d'eau, ce qui pourrait altérer l'habitat du poisson ou non.

540 Dans le cas de doute, dans la difficulté de prédire les ajustements du système hydrique, l'OBV recommande d'user du principe de précaution pour assurer l'intégrité de l'hydrosystème et du respect du voisinage. On ne connaît pas les enjeux et les impacts potentiels sur la province voisine, le Nouveau-Brunswick. Le but de la recommandation est d'assurer que l'augmentation des débits de pointe est négligeable et de rassurer les acteurs du milieu et de présenter des mesures d'atténuation  
545 si nécessaire.

C'est pour ça que dans la première recommandation, on demande la réalisation d'une modélisation hydrologique sur les pointes de récurrence 2, 10 et 20 ans, parce que vraiment, bien, il est nécessaire de démontrer l'effet cumulatif justement sur les débits. On peut aller au prochain.

550 En ce qui a trait aux risques pour les ressources en eau potable, l'Organisme reconnaît le travail que l'Institut national de santé publique a déjà fait en 2024. On recommande, dans la mesure du possible, de s'appuyer sur les interventions pratiques prometteuses issues de ce rapport. On peut aller au prochain.

555 En ce qui concerne l'avis sur la mobilité des cours d'eau, bien qu'un avis ne soit pas demandé en vertu du troisième paragraphe du premier alinéa de l'article 331 du *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement*, on demande... les objectifs de la demande sont de limiter les effets négatifs sur le cours d'eau et l'environnement et d'assurer l'optimisation de la durée de vie des traverses, alors on demanderait que justement, il y ait une mobilité sur les cours  
560 d'eau qui soit faite si on juge qu'il y a des cours d'eau dynamiques.

Alors la première recommandation, c'est de faire une évaluation par un hydrogéomorphologue pour déterminer : est-ce qu'on a des cours d'eau dynamiques? Si oui, la recommandation qui suivrait, ce serait de faire un avis de mobilité pour ces cours d'eau là. On  
565 peut passer au prochain.

570 En ce qui a trait à la végétalisation après travaux, l'OBV considère l'importance de la  
végétalisation des bords de chemins, des fossés et des talus des cours d'eau suite aux travaux.  
L'objectif est d'assurer la préservation de la biodiversité, la réduction de l'érosion et la régulation  
thermique.

575 C'est pour ça qu'on recommande l'utilisation d'espèces indigènes dans nos  
recommandations. On parle aussi d'utilisation de l'ensemencement hydraulique si les talus sont trop  
importants. Et aussi, on voudrait aussi s'assurer de la reprise à terme des peuplements et des  
communautés végétales d'avant la perturbation. Alors, si on avait des populations d'érables, à la fin  
du projet, bien, on aimerait que ce soit de l'érable qui reprenne à cet endroit-là. On peut aller au  
prochain.

580 En ce qui a trait à la gestion de la voirie et aux apports sédimentaires, l'Organisme reconnaît  
que le *Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État* encadre bien la gestion  
de la voirie et limite ces apports, d'autant plus que les chemins construits dans le cadre du projet  
éolien doivent être particulièrement robustes afin de conserver l'intégrité des câbles souterrains et  
soutenir la livraison du matériel.

585 Cependant, certaines infrastructures dans la zone du projet ne sont pas restaurées.  
Celles-ci datent parfois d'une autre époque où les pratiques n'étaient pas aussi performantes que  
celles actuelles. Par exemple, il est possible que certains fossés soient connectés directement au  
cours d'eau, sans bassin de sédimentation. C'est pour ça qu'à l'Organisme on recommande  
590 d'effectuer une réfection de la voirie qui est hydrologiquement connectée au territoire touché par le  
projet. On peut aller au prochain.

595 En ce qui concerne la protection et suivi des frayères, selon le *Règlement sur l'aménagement  
durable des forêts du domaine de l'État*, un ponceau doit se trouver au minimum à 100 mètres en  
amont d'une frayère pour limiter la sédimentation et le comblement de celle-ci.

Selon une étude de 2002 de Jutras et un rapport de 2006 par le ministère des Ressources  
naturelles et de la Faune, on peut retrouver des sédiments jusqu'à 200 mètres d'une traverse, et ce,  
pendant une période de trois ans après l'installation.

600 Alors, c'est pour ça qu'on en vient à la recommandation d'augmenter la distance minimum  
d'un ponceau à 200 mètres et d'effectuer des suivis sur les frayères avant, pendant et après les  
travaux pour une durée de trois ans. Suivant.

605 En ce qui a trait aux enjeux des ponceaux et considérations accrues pour le passage du  
poisson, l'article 103 du RDF détermine les situations où il n'est pas nécessaire qu'un ponceau soit  
aménagé de manière à assurer le libre passage du poisson.

610 Cependant, selon l'expérience de l'Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean,  
certaines espèces comme l'omble de fontaine ont la capacité d'aller au-delà de ces exemptions.  
Alors, on a retrouvé des espèces, comme l'omble de fontaine, qui étaient en aval d'une chute de  
1 mètre sur des sols vraiment plus... de roche-mère. Alors, on demande de ne pas appliquer ces  
quatre exemptions-là et de considérer le libre passage du poisson en tout temps. On peut aller au  
prochain.

615 Au-delà du poisson, la faune aquatique. Dans le but d'optimiser la libre circulation de la faune  
aquatique de manière générale, tel que les différentes espèces d'herpétofaune – on parle de  
grenouilles, salamandres, et cætera – il serait intéressant d'évaluer la possibilité de préconiser  
l'installation de ponceau comportant une arche. L'article 106 du *Règlement de l'aménagement  
durable des forêts du domaine de l'État* démontre l'applicabilité polyvalente de ce type de ponceau.

620 Les ponceaux de forme arquée sont plus respectueux de l'habitat du poisson parce qu'ils  
permettent de conserver le lit du cours d'eau, alors on demanderait à préconiser ce type  
d'infrastructure. Suivant.

625 Cours d'eau intermittents, tourbières ouvertes sans mare. La bande de protection des cours  
d'eau intermittents et des tourbières sans mare est de 6 mètres selon l'article 34 du *Règlement sur  
l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État*. Selon une étude de 2014 de Charette, plus  
de 70 % des cours d'eau analysés par géomatique sont des permanents une fois analysés sur le  
terrain.

630

635 Alors, pour limiter les mauvaises interprétations géomatiques, il serait nécessaire d'user de  
précaution. Ça veut dire, si on veut limiter les apports de sédiments dans le milieu aquatique, limiter  
les perturbations du sol et limiter les effets sur le drainage naturel, bien, on recommande de  
considérer les cours d'eau intermittents et les tourbières sans mare comme tourbières boisées et les  
cours d'eau intermittents comme des cours d'eau permanents.

640 Suivant. En ce qui a trait aux espèces exotiques envahissantes, la création du chemin,  
l'utilisation de machineries, le transport des machineries, et cætera, la liste est longue, peut constituer  
un facteur de propagation important des espèces exotiques. L'Organisme reconnaît l'expertise de  
*l'Entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes* et  
ses partenaires.

645 C'est pour ça que nous, on recommande dans nos recommandations, bien, de considérer  
l'expertise locale pour identifier les espèces exotiques envahissantes nuisibles à cibler lors des  
inventaires.

650 Et la deuxième recommandation, c'est de faire valider le plan de gestion des espèces  
exotiques envahissantes via l'entente sectorielle qui est déjà en place au Bas-Saint-Laurent pour  
valider ce que... et rassurer aussi la communauté. Suivant.

655 En ce qui a trait aux compensations pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques. En plus  
de respecter le *Règlement sur la compensation pour l'atteinte des milieux humides et hydriques*, le  
promoteur est appelé à considérer les cibles des acteurs du milieu en matière de sites, de techniques  
à utiliser et d'objectifs de restauration.

660 Ce qui veut dire qu'on voudrait préconiser les restaurations sur site, dans le bassin versant,  
plutôt que la compensation monétaire. On préconise la restauration de cours d'eau par une approche  
basée sur les processus. Et on inclut aussi, dès la caractérisation, les données nécessaires à l'état  
de santé des milieux. On peut aller au suivant.

Compensation pour l'ensemble des pertes de l'habitat du poisson. Il est recommandé au promoteur d'être à la fine pointe des avancées scientifiques en établissant un plan de compensation en cohérence avec la littérature scientifique à jour et l'expertise locale.

665 Il est nécessaire d'être prudent sur le type d'aménagement. Par exemple, le nettoyage de cours d'eau devrait s'en tenir aux retraits de vestiges humains. Il faut éviter les aménagements de frayères, de seuils et d'abris qui sont planifiés dans une optique de création de formes rigides.

670 C'est pour ça qu'on vient avec des recommandations comme préconiser la restauration de l'habitat du poisson par une approche basée sur la restauration de processus plutôt qu'aménagement de frayères, et qu'on préconise encore une fois la restauration sur le site plutôt que le côté monétaire.

J'aurais terminé.

675

**LE PRÉSIDENT :**

680 Merci beaucoup. Merci d'avoir respecté votre temps. On a effectivement pris connaissance de votre mémoire qui comprend quand même beaucoup d'informations. Je vais passer la parole à mon collègue Antoine Morissette qui va vous poser quelques questions.

**LE COMMISSAIRE :**

685 Merci beaucoup, Monsieur Deschênes-Bellavance pour votre présentation. Le dépôt de votre mémoire qu'on a pris... comme mon collègue le disait, on a pris le temps de le lire attentivement.

690 Il y a un élément dans votre présentation sur lequel vous avez insisté à quelques reprises. Je voulais savoir, au niveau de ce qui se passe du côté des provinces et aussi des États qui sont membres, si je peux dire comme ça, du bassin versant du fleuve Saint-Jean; vous avez mentionné qu'au Nouveau-Brunswick, il y a peu de connaissances ou peu d'informations qui sont en lien avec ce qui se passe au Québec, donc pouvez-vous nous éclairer un peu sur la façon dont vous collaborez

695 avec la partie néo-brunswickoise du bassin versant et celle du Maine? Dans la mesure où s'il y a des actions, comme vous le disiez, qui sont prises du côté Québec, qu'est-ce qui se passe après ça du côté Nouveau-Brunswick? J'aimerais vous entendre là-dessus.

**M. ANTONY DESCHÊNES-BELLAVANCE :**

700 Oui. Dans le fond, nous, notre mandat est un mandat du gouvernement du Québec, alors on travaille exclusivement au Québec, mais dans certains projets, on va être appelés à travailler avec les autres provinces. Alors tantôt, je vous parlais de la moule zébrée qui a fait son apparition dans le Lac Témiscouata, alors on a eu un projet avec Pêches et Océans Canada qui était d'aider le Nouveau-Brunswick à se préparer avec les stations de lavage.

705 Alors, c'est du travail qu'on va faire avec eux, mais très spécifiquement dans des projets précis. Alors, on a des échanges sur nos préoccupations par rapport aux espèces, mais on n'a pas de travail directement lié avec eux. Moi, j'apporte un petit peu le côté... bien, notre vision, c'était justement des bons rapports avec les transfrontaliers. Fait qu'on essaie de travailler beaucoup avec eux. On travaille un petit peu moins avec le Maine. Mais c'est ça, c'est vraiment... On discute avec 710 un organisme de l'autre côté, avec d'autres organismes, mais ça se limite à ça. Je m'y connais un petit peu moins sur le côté Nouveau-Brunswick. C'était juste de faire valoir ce côté-là, l'importance.

**LE COMMISSAIRE :**

715 Donc, je comprends de votre réponse que, spécifiquement pour le projet qui nous intéresse ce soir, pour le projet Madawaska, il n'y a pas eu d'échange ou d'entretien avec des organismes du côté du Nouveau-Brunswick, là?

**M. ANTONY DESCHÊNES-BELLAVANCE :**

720 J'ai été chercher des informations par rapport aux espèces en péril. Quand on pense à la tortue des bois, parce qu'on la connaît dans la rivière Madawaska. Je me suis assuré que nos collègues au Nouveau-Brunswick n'en avaient jamais trouvé dans la rivière à la Truite. Et je n'ai pas eu d'autres échanges par la suite. Je ne sais pas s'ils ont des préoccupations par rapport à ça. Ça

725 ne m'a jamais été signifié, mais on n'a jamais pris la peine de leur demander non plus. Alors, de ce  
côté-là, bien, je croirais de penser que oui, il doit y avoir des préoccupations, mais qu'elles ne sont  
pas venues jusqu'à nous.

**LE COMMISSAIRE :**

730 Parfait, c'est très clair. D'ailleurs, justement, par rapport aux préoccupations que vous avez  
émises ce soir, vous avez listé 26 recommandations. Il y en a certaines... peut-être que je me trompe,  
vous me corrigerez si je me trompe. Il y a certaines recommandations qui sont un peu formulées  
comme des demandes envers l'initiateur. Dans quelle mesure ces demandes-là ont été acheminées  
735 vers l'initiateur en amont du projet, puis est-ce qu'elles ont été prises en compte par l'initiateur?

**M. ANTONY DESCHÊNES-BELLAVANCE :**

740 Oui, ce document-là se veut un document aussi qui pourrait être utilisé dans d'autres projets  
éoliens. Alors, ça veut dire qu'il y a certaines recommandations que le promoteur a déjà fait l'exercice  
de démontrer l'effort, par exemple, en évitant des chemins, les milieux humides, en limitant le nombre  
de ponceaux. Alors, il y a plusieurs préoccupations qui sont là, à titre plutôt informatif, de dire : bien,  
les enjeux de l'eau, ce serait quoi les préoccupations du milieu? On voudrait avoir des réponses pour  
pouvoir bien répondre aux gens.

745 Et de l'autre côté, bien, ce n'est vraiment pas des... on n'exige rien. On ne demande pas...  
C'est plutôt de dire : est-ce que vous avez pensé, réfléchi à ce point-là? Et si vous voulez justement  
aller... plus transparent, bien, pouvoir aller justement vers ces recommandations en voulant les  
guider. Et depuis le début du projet, on est en contact avec le promoteur, on leur a exposé nos  
750 différentes préoccupations. Ils ont été mis au courant aussi de tout ce que contenait le mémoire  
aussi. Ça fait qu'ils sont au courant là-bas, puis je les remercie aussi de leur travail de vouloir  
collaborer dans ce domaine-là.

755

**LE COMMISSAIRE :**

760 Super. Ça m'amène à ma dernière question justement, puis ensuite je passerai la parole à mon collègue. Des 26 recommandations, s'il y en avait une ou deux à faire ressortir, est-ce que vous pourriez nous les dire ce soir?

**M. ANTONY DESCHÊNES-BELLAVANCE :**

765 Oui, avec plaisir. Je pense vraiment... on a mis de l'emphase sur l'augmentation des débits de pointe. Si on veut être transparent et pouvoir un petit peu – excusez mon anglicisme – se *backer*, bien, c'est... de pouvoir démontrer qu'on n'augmentera pas le débit, bien, ça va être de pouvoir être transparent avec la province voisine, de leur dire : « Bien, regardez, oui, notre projet est mis dans votre bassin versant, mais on n'atteindra pas votre zone de protection, on n'augmentera pas le  
770 débit. »

Et après ça, pour le deuxième, bien, moi, ça serait beaucoup sur le côté des traverses de cours d'eau, comme je vous disais, de considérer le libre passage dans toutes les traverses et de considérer les cours d'eau intermittents comme des cours d'eau permanents pour que le libre passage du poisson soit assuré. Ce serait les deux que je mettrais de l'avant.  
775

**LE COMMISSAIRE :**

780 Parfait. Bien, merci beaucoup, Monsieur Deschênes-Bellavance. Je passe la parole à mon collègue.

**LE PRÉSIDENT :**

785 Oui, un peu dans le même esprit. Est-ce que, dans le fond, dans vos recommandations, il y en a certaines que vous considérez qui auraient pu être prises en compte davantage dans le projet qui nous est présenté?

**M. ANTONY DESCHÊNES-BELLAVANCE :**

790

Bien, je crois que le côté concertation des acteurs du milieu aurait pu être pris plus en considération en étant plus rapidement mis dans la boucle. Je pense qu'on aurait pu amener les préoccupations, peut-être les diminuer. Ça fait que là, c'est vraiment une liste exhaustive de toutes les préoccupations. Mais avoir eu le temps de pouvoir se préparer, on aurait pu directement aller à la population puis avoir les préoccupations vraiment précises. Ça fait que je pense que c'est un petit peu ce côté-là, qu'il y a des préoccupations qui sont plus mises de l'avant que d'autres. Ça fait que je retournerais un petit peu, la même chose, je retournerais vers les deux mêmes recommandations que je mettrais plus de l'avant. Elles sont toutes importantes, mais je mettrais de l'importance plus de ce côté-là.

795

800

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Merci beaucoup pour votre mémoire puis votre présentation, votre présence ce soir, Monsieur Deschênes-Bellavance. Alors, bonne soirée.

805

**M. ANTONY DESCHÊNES-BELLAVANCE :**

Merci beaucoup.

810

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

On va passer maintenant à monsieur Jacques Michaud. Bonsoir, Monsieur Michaud.

815

820

---

**M. JACQUES MICHAUD (présentations verbale)**

825

**M. JACQUES MICHAUD :**

Bonsoir à vous deux. Jacques Michaud, résident de Dégelis. Un mémoire, c'est peut-être vite dit pour moi, mais c'est plus là ce que je vais vous lire.

830

**LE PRÉSIDENT :**

C'est tout aussi valable.

835

**M. JACQUES MICHAUD :**

Oui. Je suis chasseur en faveur de ce projet, bien sûr. C'est un beau projet pour notre communauté. Mais nous, chasseurs, nous avons des inquiétudes au sujet de notre coin de chasse. L'installation de nos roulottes, nos caches en forêt et en bordure des chemins, les changements que cela apportera. Nous chassons là depuis plusieurs années. Nous espérons que cela ne changera pas trop notre secteur de chasse. Mais aussi, ça concerne toute la Rivière à la Truite, dont plusieurs chasseurs y participent à tous les automnes. Et la pêche aussi. Merci. C'est tout court, mais c'était ça.

840

845

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. C'était court et efficace. Merci beaucoup. On va quand même se permettre de vous poser quelques questions, justement, sur cet aspect-là. Donc, avez-vous des préoccupations très particulières? Est-ce que... dans le fond, l'aménagement d'un parc éolien comme ça, comment vous pensez que ça peut modifier les zones de chasse ou vos habitudes, autant au niveau de la chasse que de la pêche?

850

**M. JACQUES MICHAUD :**

855 Bien, c'est sûr que nous, dans le coin... dans notre secteur, justement, il y en a sûrement  
deux qui vont s'installer. Ça va sûrement changer notre approche de chasse. Peut-être il va falloir  
changer de coin aussi. Il va falloir se trouver d'autres choses, puis voir à d'autres secteurs. Mais les  
secteurs sont pas mal tous pris. C'est soit ça, ou où est-ce qu'on peut s'installer pour continuer notre  
activité de chasse?

860

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que c'est un bon secteur de chasse, la zone dont on parle? Est-ce que c'est quelque  
chose, en termes... est-ce que c'est une bonne zone pour aller chasser et pêcher?

865

**M. JACQUES MICHAUD :**

Oui. Oui, c'est un bon secteur de chasse, un bon secteur de pêche. On est pas mal chanceux  
toutes les années présentement, là. Mais c'est un bon secteur pour la chasse, surtout à l'original. Au  
chevreuil, c'est plus... ce n'est pas le même secteur bien, bien.

870

**LE PRÉSIDENT :**

O.K. Puis quel genre de chasse dont on parle? Qu'est-ce que vous chassez?

875

**M. JACQUES MICHAUD :**

On chasse l'original, la perdrix. On chasse l'original à l'arc, arbalète, et à l'arme à feu quand  
on n'est pas chanceux à l'arbalète. Et c'est ça, surtout la perdrix puis l'original.

880

**LE PRÉSIDENT :**

O.K. Puis au niveau de la pêche, la pêche est bonne?

885 **M. JACQUES MICHAUD :**

La pêche, ça dépend des saisons. Ça dépend des saisons, mais généralement, là, elle est bonne...

890 **LE PRÉSIDENT :**

O.K. Très bien.

895 **M. JACQUES MICHAUD :**

... de la belle truite.

**LE PRÉSIDENT :**

900 De La belle truite.

Antoine?

**LE COMMISSAIRE :**

905

Quelques questions pour vous, Monsieur Michaud. Je veux profiter de votre présence ce soir. Vous connaissez super bien le territoire, j'en suis convaincu, pour l'avoir arpenté.

910 Est-ce que, dans la perspective, bon, de changer votre territoire de chasse, vous dites :  
« C'est un peu tout pris. » Est-ce que vous avez eu déjà la chance d'exprimer ça auprès de l'initiateur? C'est-à-dire, est-ce que le point de vue des chasseurs ou votre point de vue à vous a déjà été pris en compte dans la mesure où, si vous perdez un territoire de chasse, je comprends qu'il faudrait qu'il y en ait un de remplacement; est-ce que c'est des échanges que vous avez déjà eus avec l'initiateur?

915

**M. JACQUES MICHAUD :**

920 Non, je n'ai pas eu la chance. C'est la première fois que je me présente. Même, je pense...  
j'avais des questions, mais ce n'était pas la période, en tout cas. C'est la première fois que je me  
présente puis je n'en ai pas parlé à l'initiateur encore pour les inquiétudes qu'on a.

**LE COMMISSAIRE :**

925 Bien, vous êtes exactement au bon endroit pour en parler.

930 Deuxième question que j'avais toujours par rapport à... plus question accessibilité au  
territoire. Actuellement, vous devez déjà accéder au territoire par les chemins forestiers  
probablement qui sont déjà sur le territoire, puis peut-être par des chemins que vous avez ouverts  
vous-même ou je ne sais trop. Est-ce que vous avez déjà expérimenté sur d'autres territoires où ici  
l'effet positif que peut avoir la mise en place d'un parc éolien sur l'accessibilité? Il va y avoir des  
nouveaux chemins, il va y avoir des zones que vous allez peut-être pouvoir accéder plus facilement  
qu'avant. Bref, est-ce que vous avez un point de vue là-dessus?

935 **M. JACQUES MICHAUD :**

940 De ce côté-là, c'est sûr que ça va améliorer notre circulation. Pour avoir déjà été à la  
pourvoirie de Mitis, j'étais allé déjà puis il n'y avait pas d'éoliennes; j'ai retourné avec les... un coup  
que les chemins étaient faits, puis les chemins, tout ça, c'est beaucoup plus accessible, beaucoup  
plus facile et beaucoup plus... bien.

**LE COMMISSAIRE :**

945 Puis justement, est-ce que... On a parlé beaucoup de la chasse, mais au niveau de la pêche,  
pensez-vous qu'il y a des... avez-vous regardé des cartes ou avez-vous... Il y a-tu des lacs, des  
nouveaux lacs qui vont devenir accessibles à la suite de l'installation du parc éolien ou ils sont pas  
mal déjà tous accessibles?

**M. JACQUES MICHAUD :**

950

Dans le coin où on est, les lacs ne sont pas très, très nombreux. C'est surtout des étangs de castor ou des choses de même, des rivières, mais il n'y a pas... Nous, dans notre coin, il n'y a pas grand lacs de disponibles.

955

**LE COMMISSAIRE :**

O.K. Puis justement, par rapport à la pêche, peut-être une dernière question. Pour bien comprendre, pour la chasse, c'est peut-être plus facile pour moi de comprendre l'effet que ça a, mais la pêche, c'est quoi les inquiétudes que vous avez par rapport à la pêche en lien avec la présence d'éoliennes?

960

**M. JACQUES MICHAUD :**

Bien, c'est surtout que plusieurs cours d'eau sont tout près et les écluses aussi. Il y a des chemins qui vont être probablement améliorés. À ce moment-là, peut-être qu'on va perdre des écluses. Je ne sais pas c'est quoi qui est possible là.

965

**LE COMMISSAIRE :**

O.K. Il y a certains lacs dont le niveau d'eau est contrôlé par des écluses?

970

**M. JACQUES MICHAUD :**

Oui, bien, naturellement par les castors, là...

975

**LE COMMISSAIRE :**

Oui.

980

**M. JACQUES MICHAUD :**

... mais ils sont près des chemins. Ça fait que, selon la largeur des chemins qui vont être améliorés, ça peut arriver que ça touche certaines écluses.

985

**LE COMMISSAIRE :**

O.K. O.K. Je comprends. C'est très clair pour moi. Merci de nous avoir partagé votre expérience. Peut-être que mon collègue a une question pour vous.

990

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, une dernière petite question pour vous. Faites-vous partie d'un regroupement de chasseurs? Est-ce qu'il y a une association locale de gens qui pratiquent la pêche et la chasse sur le territoire?

995

**M. JACQUES MICHAUD :**

Sur le territoire, il y a l'Association Chasse et pêche du Baseley. Mais ça, c'est plus pour... le Baseley, c'est un autre coin, là. Mais nous, dans la Rivière à la Truite, il n'y a pas d'association que ça concerne.

1000

**LE PRÉSIDENT :**

O.K. Très bien. Bien, merci beaucoup.

1005

**M. JACQUES MICHAUD :**

Merci à vous.

1010

**LE PRÉSIDENT :**

1015 Bonne soirée.

Donc, pour la prochaine intervention, ça va se faire à distance, par vidéo. Donc, c'est monsieur Jacques Tétreault. Donc, pour les gens qui sont en salle, des fois il y a un petit délai quand on se dirige vers la vidéo. Donc, ce serait monsieur Tétreault qu'on va appeler, qui est en vidéo.

1020 Est-ce que monsieur Tétreault est avec nous? Monsieur Tétreault est du Comité Maskoutain Vigilance Éolienne.

1025

---

**M. JACQUES TÉTRÉAULT**  
**COMITÉ MASKOUTAIN VIGILANCE ÉOLIENNE (DM23)**

**M. JACQUES TÉTREAULT :**

1030 Oui, bonsoir.

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir, Monsieur Tétreault.

1035

**M. JACQUES TÉTREAULT :**

Est-ce que vous m'entendez?

1040

**LE PRÉSIDENT :**

On vous entend et on vous voit même. Bonsoir.

1045

**M. JACQUES TÉTREAUULT :**

Désolé du délai. Bonsoir, Monsieur le Commissaire. Bonsoir, Monsieur le Président.

1050

Écoutez, mon nom, c'est Jacques Tétreauult. Je représente un comité dans la région de Saint-Hyacinthe. Je sais qu'on est loin du Madawaska. On s'intéresse au Bureau d'audiences publiques en environnement sur les projets éoliens, parce que dans notre région, éventuellement, il y aura des projets.

1055

Je veux dire d'abord en partant qu'on n'est pas contre le projet Madawaska. On a simplement des grandes réserves par rapport à beaucoup de choses, dans les projets éoliens en particulier, en général, je veux dire. Alors, vous allez voir lors de mon exposé des incohérences qui nous ont semblé être... se manifester lors de ce BAPE-là, Bureau d'audiences publiques, et des questions qui ont été plus ou moins bien répondues.

1060

De façon générale, je vous dirais que c'est... on s'aperçoit que ces rencontres-là sont faites pour rassurer le public, donner le maximum d'informations. On est toujours très rassurant. Il n'y a jamais de points négatifs dans tout ce qu'on nous présente. Tout est très, très beau. On n'a jamais d'inconvénients majeurs. J'en ai relevé quelques-unes dans le mémoire. Je ne vais pas tous vous lire le mémoire parce que j'en aurais pour plus que 15 minutes. Il y en a une... En fait, c'est que la formule des bureaux d'audiences publiques ne nous permet pas toujours de poser toutes nos questions. Alors, c'est pour ça qu'on les écrit dans nos mémoires. Une grosse qui nous a paru importante, c'est une incohérence mathématique au niveau des revenus.

1065

1070

Quand on nous présente un projet, on nous dit que c'est un projet de 800 millions. Et, bon, évidemment, il y a trois promoteurs, donc on se partage la tarte et les déboursés aussi. On met 15 % en coût initial, ça fait 40 millions. Bien, le projet, pareil, à trois, ça va coûter 266 millions sur 30 ans, là. Ça fait que si on fait un petit calcul rapide, c'est 8 866 666 dollars et des poussières par année. Si on enlève le 15 % de départ, il reste quand même 7 566 000 dollars et des poussières à donner à chaque année. Quand on nous dit, de la part du promoteur, qu'il va y avoir des ristournes de 35 millions par année, moi je n'ai pas été capable de trouver comment est-ce qu'on arrivait à ça,

1075

1080 parce que monsieur Pelletier était venu nous donner des renseignements, puis il connaissait bien ces chiffres, là, il disait que les revenus à Ville de Dégelis, c'était 750 000 dollars par année; Saint-Jean-de-la-Lande, 94 000 par année; l'Alliance recevait 600 millions. Ça représentait 6 844 000 par année. Ça fait que ce n'est pas un gros, gros bénéfice, là, d'après mes calculs, même qu'on est en dessous, parce qu'on arrive à 4,5 millions pour les propriétaires. Si on additionne tout ça, on arrive à 11 344 000. Alors, le 45 millions, je ne sais pas comment on le calcule, là, mais... Je n'ai pas pu poser cette question-là.

1085 Une autre chose qui nous a paru un peu spéciale, c'est les distances séparatrices par rapport aux cabanes à sucre. Moi, j'ai été très surpris d'apprendre que dans le RCI, il n'y avait aucune distance de prévue pour les cabanes à sucre. Pour moi, c'est une primeur parce que j'en suis plusieurs, des RCI au niveau de la province, puis il y a toujours des distances séparatrices par rapport aux bâtiments secondaires. Mais là, peut-être parce qu'on est dans le bois, on n'a pas pris soin de le faire, là. Mais il faut savoir qu'une éolienne, si on a un terrain de 1 hectare pour faire une érablière, 1090 bien, si on colle ça à 30 mètres d'une cabane à sucre ou d'un terrain de boisé où il y a de l'érablière, bien, ça va créer des corridors de vent, c'est évident, là. Il va y avoir des répercussions sur la température à l'intérieur des boisés, c'est sûr et certain.

1095 Une autre incohérence, c'est au niveau des suivis des oiseaux de proie. Là, on a appris qu'il n'y avait plus de suivi nécessaire concernant les oiseaux de proie dans les futurs projets éoliens. On était content de savoir qu'à Madawaska, on était pour faire un suivi. Mais ça semble un peu incohérent, faire des suivis sur trois ans seulement. Parce que de l'aveu même... le prometteur, il disait qu'il n'allait pas là régulièrement, il y allait peut-être une fois par année faire une visite. Ça fait que si on veut faire un suivi puis qu'on va là juste une fois ou deux par année pour voir l'éolienne, si 1100 tout va bien, on se demande... En tout cas, ça ne m'a pas paru clair comment on ferait ce suivi-là par rapport aux oiseaux de proie. Puis moi, je suis convaincu qu'un oiseau de proie qui frappe une pale d'éolienne, quand il se ramasse par terre, il ne restera pas là longtemps. La nature, elle ne perd rien, hein, il va y avoir des prédateurs qui vont bouffer ça, ça ne sera pas trop long.

1105 Une autre incohérence au niveau du reconditionnement des sols au démantèlement des éoliennes. Là, ça fait plusieurs fois que je pose cette question-là à différents intervenants un peu partout, puis on ne me répond jamais. On me dit toujours : « On va vous donner la réponse par

écrit », là, mais je ne l'ai toujours pas trouvée. C'est la question du ciment qui reste dans le sol. Moi, je suis un agriculteur, puis je l'ai mentionné, je l'ai posé en question. Puis, en agriculture, on ne peut pas laisser du ciment dans le sol. C'est considéré comme un polluant.

1110

Monsieur Grégoire, à un moment donné, est venu, puis il a dit : « Écoutez, on rajoute 30 centimètres de terre, puis c'est suffisant pour replanter des érables. » Bien, moi, je vais vous dire, c'est un peu simpliste comme réponse, là. C'est un peu jovialiste même de penser que, à mettre 30 centimètres de terre par-dessus une dalle de ciment, puis qu'on replante des arbres là-dessus, qu'on va réussir à faire une forêt mature, là. Bien, ça prend au moins 50 ans à s'installer une forêt quand on coupe à blanc. Fait que ça nous semblait un peu une pensée magique.

1115

La carboneutralité, je ne veux pas rentrer là-dedans parce que ça a été longuement discuté, mais pour moi, ça n'a pas été clair, là. J'étais content d'entendre le premier intervenant, par contre, parce que je suis content de savoir que les pièces vont être construites au Québec, puis par de l'acier qui va être fait, qu'on va essayer de ne pas aller chercher ailleurs que chez nos amis du Sud, là. Mais qu'on pense à ça, j'ai été fortement impressionné de cette présentation-là.

1120

Par contre, il manque beaucoup d'études à notre point de vue, puis c'est un peu pour ça qu'on demande qu'il faudrait qu'il y ait un BAPE générique sur les éoliennes au Québec. On n'a pas d'urgence actuellement, on n'est pas en manque d'énergie. On aurait le temps de prendre le temps de faire nos études.

1125

Il n'y a aucune étude qui porte sur le déclin des populations d'insectes. C'est une préoccupation. Moi, je ne comprends pas qu'au ministère de l'Environnement, on ne demande pas ça, parce que c'est évident que ces grands rotors-là avec ces grandes pales-là, ils doivent nécessairement éliminer des quantités assez imposantes d'insectes. Alors, on fait des études sur les chauves-souris, mais on ne fait pas d'études sur la nourriture des chauves-souris. Ça nous semble un peu incohérent.

1130

1135

Le remplacement des ponceaux, il y en a d'autres qui en ont parlé, j'ai trouvé ça intéressant de voir qu'on avait posé la question, si on était pour remplacer les ponceaux en aval, puis on nous a

1140 dit : « Bien, peut-être qu'on pourrait compenser la perte des milieux humides par ça. » Ça nous a semblé ça aussi un peu simpliste, là.

1145 Au niveau de l'acceptabilité sociale, la démarche est limitée aux soirées d'information puis aux comités de suivis. Pourquoi on ne prendrait pas un temps d'arrêt après? Il y a deux projets dans la région pourtant qui sont déjà en place, qui fonctionnent. On aurait, là, le temps de prendre notre temps, puis de vraiment consulter la population. Est-ce que ces projets-là qui existent dans la région, est-ce que vraiment c'est un atout positif pour la population ou c'est simplement un atout financier? Parce que je sais très bien que c'est payant à long terme, malgré que la démonstration n'ait pas été claire, là, mais il reste que ça apporte de l'argent. Je sais que dans ma région, s'il n'y avait pas d'argent au bout de la ligne, je ne pense pas que les projets éoliens, ils seraient acceptables parce qu'il y a tellement de problématiques, là.

1155 Les impacts cumulatifs aussi n'ont pas été vraiment pris en compte. Quand on prend les impacts cumulatifs, pour moi, ça veut dire, on prend l'ensemble de la région, pas juste le projet comme tel, là. Puis on regarde tous ces projets-là ensemble : qu'est-ce que ça fait à la faune? Qu'est-ce que ça fait à la flore? Je sais bien qu'il n'y a pas de maison dans ce coin-là, on est en pleine forêt, je connais bien ce coin-là. Je ne suis pas un chasseur ni un pêcheur, mais je connais ce coin-là, puis je sais que, bon, il y a peu de résidences, mais il reste qu'il y a des animaux là-dedans, là. Puis la biodiversité actuellement, vous le savez, on est en déclin de beaucoup, beaucoup de biodiversité sur la planète. Et là où on est en terrain, où on a des forêts matures, où on a des forêts qui sont remplies de biodiversité, il faudrait voir à les conserver.

1165 Rapidement, d'autres problèmes potentiels qui seraient à étudier, selon nous, là : les effets cumulatifs de la coupe de bois sur l'ensemble des parcs éoliens dans la région – ça en fait quand même une bonne quantité – les effets cumulatifs des coupes de bois des projets sur les gaz à effet de serre non captés; les effets cumulatifs de la coupe de bois sur la biodiversité à l'échelle de la région; les effets cumulatifs des parcs éoliens sur les insectes, et particulièrement sur les pollinisateurs en situation de déclin au niveau mondial; les effets des parcs éoliens sur les valeurs foncières des propriétés à proximité des parcs éoliens; les effets des infrasons émis par ces structures imposantes sur la faune et la flore, particulièrement sur les amphibiens.

1170

Les infrasons, on balaye ça du revers de la main, mais c'est une problématique qui est documentée ailleurs sur la planète. Au Québec, on a de la misère avec ça, mais c'est quelque chose qu'il faudrait prendre en compte. Il y a des insectes, il y a des amphibiens, il y a des poissons qui sont sensibles aux infrasons, mais ça, on n'en parle pas.

1175

Les effets sur la production de sirop d'érable à la suite de l'ouverture d'un nouveau corridor de vent, résultant de l'installation des chemins d'accès et des terrains pour les supports des éoliennes; les impacts réels sur le démantèlement des éoliennes en fin de vie sur le recyclage et sur le remblaiement des chemins d'accès; les effets du déboisement et des activités connexes lors de la phase de construction sur les espèces floristiques à statut particulier; les effets de l'installation des équipements sur les eaux souterraines et sur la déviation potentielle de certaines sources souterraines lors de l'installation de pieux de béton; les effets cumulatifs des entretiens des chemins sur la faune et la flore sauvage.

1180

On sait bien qu'on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, là. C'est sûr que des projets comme ça, ça dérange la nature, mais il reste quand même qu'il faudrait qu'on prenne le temps de faire ces études-là pour savoir vraiment : est-ce que l'omelette, elle en vaut la peine dans le fond, là? Puis il n'y a pas de suivi non plus après le démantèlement. Moi, je pense qu'il faudrait qu'on... Puis là, j'en viens à ma conclusion.

1185

Selon nous, toutes les questions non répondues font en sorte que ce projet ne devrait pas recevoir l'aval du ministère. Il n'y a pas d'urgence, là. On nous dit : tout le monde est d'accord avec l'implantation des éoliennes, mais il n'y a personne qui en veut une dans sa cour par exemple, là. Il y a trop de problèmes associés à ça, là.

1190

On a besoin d'un BAPE générique sur la filière afin d'aller au fond de toutes ces questions. La première de toutes ces questions, bien, c'est : est-ce qu'on en a vraiment besoin de cette énergie-là? Vous savez qu'au début des années 2000, on nous disait que le Québec manquerait d'énergie, qu'il fallait construire rapidement des sources de production d'électricité afin de ne pas souffrir de froid en hiver et de chaleur lors des canicules qui arrivent à grands pas. Il fallait construire des centrales au gaz naturel, ça pressait beaucoup, là. Bien, il y a une seule de ces centrales-là qui a vu le jour, il a fallu qu'on la ferme rapidement. Elle n'était pas nécessaire puis elle n'était pas

1195

1200

rentable au niveau environnemental. Alors 24 ans plus tard, on nous remet le même discours, mais cette fois, c'est au nom de la transition énergétique.

1205

Pourtant, il y a à peine trois ans, le Québec était tellement en surplus qu'on a vendu aux États-Unis de l'électricité massivement. Il est vrai que les énergies vertes sont nécessaires, mais l'urgence n'y est pas actuellement sur notre territoire. Nous aurions amplement le temps de bien étudier en profondeur les questions soulevées avant de poursuivre le développement de cette industrie au Québec. Avec la conjoncture politique actuelle au regard de la politique américaine du nouveau président, nous sommes encore moins en urgence de production supplémentaire.

1210

Prenons le temps de bien faire les choses pour les générations futures. La beauté et la diversité de notre territoire méritent respect. Merci de m'avoir écouté.

1215

En passant, si je peux me permettre un commentaire, j'ai consulté le site du ministère, du BAPE, parce que les questions non répondues, on nous dit : « Ah, on va vous répondre, ça va être sur le site d'ici 48 heures. » Il y a des questions que je n'ai pas réussi à retrouver. Il n'est pas très convivial le site du ministère, du BAPE, là. Il faut chercher vraiment longtemps avant de trouver les questions non répondues. C'est dans une liste. C'est assez fastidieux. Il faut vraiment être... comment je dirais, coriace pour réussir à se rendre jusqu'au bout. J'en connais beaucoup qui probablement ne se rendent pas jusque-là puis déclinent. C'est difficile de trouver nos réponses.

1220

Merci.

1225

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Tétreault. Bien écoutez, on prend note de votre commentaire sur l'accessibilité de l'information.

1230

Mon collègue, Antoine Morissette, va vous poser quelques questions, et moi aussi j'en ai quelques-unes. Aussi pour vous dire qu'on a lu votre mémoire qui est très détaillé. Donc, on l'a lu attentivement. Donc, nos questions vont porter effectivement sur votre mémoire, ce que vous venez de nous présenter aussi.

1235

**LE COMMISSAIRE :**

Bonsoir, Monsieur Tétreault. Je renchéris sur ce que mon collègue vient de vous dire. On a lu avec attention votre mémoire. Il y a beaucoup d'informations dans votre mémoire. Évidemment, il y a quelques éléments avec lesquels j'aimerais échanger avec vous ce soir. On ne brosera pas un portrait de toutes les préoccupations que vous avez évoquées dans votre mémoire, mais il y en a certaines quand même que je voulais voir avec vous par rapport, entre autres, aux insectes pollinisateurs.

1240

Est-ce que vous avez fait des observations vous personnellement ou dans le cadre de vos activités professionnelles? Vous dites que vous êtes agriculteur. Parce que c'est une préoccupation qui est nouvelle, qu'on n'a pas vue souvent. Donc, je voulais vous entendre par rapport à cette préoccupation-là, si c'est issu d'une observation ou si vous avez des informations que vous pourriez nous partager par rapport à cette préoccupation-là sur les insectes et l'effet que les éoliennes pourraient avoir sur les insectes?

1245

1250

**M. JACQUES TÉTREAUULT :**

Votre question est claire, pour reprendre une de vos paroles souvent que vous dites, là. C'est très clair comme question, la réponse va être aussi claire. Non, je n'ai pas fait d'études là-dessus, je n'ai pas fait d'observations non plus. Mon jugement vient du fait qu'on entend beaucoup parler que la biodiversité, on a perdu partout sur la planète énormément de variétés d'amphibiens, de mammifères, d'insectes. On en perd à tous les jours, là. Ça fait que, je ne pense pas que le Québec, on soit une partie de la planète qui soit à part. On doit sûrement perdre dans nos forêts de la biodiversité, surtout quand on fait des interventions qui sont somme toute assez majeures, là.

1255

1260

Quand on ouvre des chemins, bien, un *bulldozer*, ce n'est pas délicat, délicat, là, pour la faune et la flore, hein. Ça fait du bruit, ça fait fuir les animaux, ça dérange beaucoup la végétation. Bien, les insectes aussi, là. Ce n'est pas parce qu'on n'a pas trouvé au pied des éoliennes 2 pouces d'épais de moustiques à terre qu'il n'y en a pas qui se font tuer, là. De façon tout à fait logique, on peut très bien penser... On n'a qu'à se promener en voiture, puis on sait, là, il y a des périodes de temps que même en voiture, on en tue pas mal avec nos véhicules automobiles. Ça fait qu'imaginez

1265

un rotor qui fait 100 mètres de diamètre, puis au bout de la pale... ça roule à 200 kilomètres, cette affaire-là. Le pauvre petit moustique qui passe par là, c'est sûr qu'il se fait frapper, là.

1270 Mais non, pour répondre une réponse courte à votre réponse, non, je n'ai pas d'étude là-dessus, mais moi je me fie à ce qu'on entend partout sur la planète, la biodiversité c'est démontré, là, on est en train de perdre énormément de variétés. Puis c'est important dans la chaîne alimentaire. Qu'on prenne le temps de le regarder au moins, là. Pas dire : « Non, il n'y a pas de problème. » Ça ne se peut pas qu'il n'y ait pas de problème.

1275

**LE COMMISSAIRE :**

Parfait. Merci beaucoup de nous avoir partagé votre opinion par rapport aux insectes. Je vous amènerais sur un autre terrain pour une deuxième question, celui de la consultation.

1280

**M. JACQUES TÉTREAU :**

Oui.

1285

**LE COMMISSAIRE :**

Vous mentionnez dans votre mémoire, puis vous l'avez dit d'ailleurs ce soir, que les démarches de consultations sur le projet étaient insuffisantes ou que c'était plutôt des soirées d'information. Selon vous, qu'est-ce qui a manqué? Qu'est-ce qui aurait rendu les démarches de consultations plus satisfaisantes ou plus acceptables?

1290

**M. JACQUES TÉTREAU :**

1295 Bien, en fait, c'est difficile de faire sortir les gens. C'est difficile de faire participer la population en général, que ce soit... qu'on essaie de faire un sondage, qu'on ait fait une soirée d'information. Je n'étais pas dans ces soirées d'information là, je ne les ai pas fréquentées. Je ne sais pas la quantité de personnes qui se sont déplacées, mais le pourcentage de la population ne doit pas dépasser le 1 ou 2 % des gens qui se sont déplacés. Je serais très étonné de ça.

1300

Puis quand on présente un projet, évidemment, on le présente de façon... t'sais, on met le beau côté de la chose sur les belles affiches, on met des gens qui sont là pour qu'ils expliquent le bon côté des projets. J'en ai fait plusieurs de ces soirées de consultations là dans différentes régions, dans mon coin de pays, puis je vous dirais que là aussi, il n'y a jamais d'aspects négatifs. Puis quand on soulève ces questions négatives là, par rapport au paysage entre autres, bien là, on nous sort des belles images modélisées, mais il n'y a jamais de côté négatif. Alors que ce n'est pas vrai, il y en a.

1305

1310

Puis moi, je pense qu'un référendum municipal, dans une municipalité, dire : « Écoutez, seriez-vous d'accord à ce qu'on implante des éoliennes? », ça forcerait les municipalités à donner de l'information précise aux citoyens, ça susciterait des questionnements. Puis là, je vous le répète, je ne suis pas contre du tout les éoliennes, là. Moi, je me suis battu contre les gaz de schiste parce que je savais qu'il y avait une énergie de remplacement, puis les éoliennes en faisaient partie. Alors, mais il faut juste prendre le temps de faire les choses comme il faut puis de s'assurer que la population locale... J'étais content d'entendre les chasseurs dire qu'ils pouvaient bénéficier de nouveaux chemins ou d'accès, mais peut-être que les prédateurs vont rentrer plus facilement aussi, là, t'sais. Il y a des choses qu'il faut considérer. Il faut prendre le temps de regarder les choses, puis de bien informer. Puis si la majorité des gens sont d'accord, bien, on les installe.

1315

1320

Mais les consultations, là... Puis je ne dis pas que les gens n'ont pas bien fait leur travail, là. Moi, je pense que tout le monde travaille bien. Les promoteurs font bien leur travail, ils vendent bien leur salade. Les élus municipaux, ils voient les intérêts financiers, puis ils voient l'argent qu'ils peuvent faire. Ils sont en manque, là. En fait, le problème, il ne serait peut-être pas si criant que ça si on avait une législation qui reverrait le pacte fiscal pour les municipalités. Ils ont des obligations de plus en plus grandes, puis ils ont de moins en moins de moyens. Alors, quand il se présente un projet qui peut leur apporter de l'argent, je les comprends très bien, là. Ils font bien leur travail. Mais au niveau citoyen, moi, en tant que citoyen, si ma municipalité s'en va emprunter de l'argent, bien, j'aimerais ça avoir mon mot à dire, au départ, pas après le fait.

1325

#### **LE COMMISSAIRE :**

1330

Merci beaucoup. Je vais céder la parole à mon collègue.

**LE PRÉSIDENT :**

1335 Bien, je vais faire un petit peu du pouce sur ce que vous venez d'amener au niveau de la  
possibilité que vous suggérez qu'il y ait un référendum. Quelques questions là-dessus. À quelle  
1340 échelle? C'est-à-dire, à quelle échelle vous voyez un référendum? Est-ce que c'est la municipalité  
où le projet s'installe qui y participe? Ça serait quoi la question? On sait que les questions de  
référendum, c'est toujours compliqué. Et puis, mais qu'est-ce que ça nous permettrait d'apprendre,  
en fait? Je vous lance une série de questions comme ça, juste pour bien comprendre quelle serait  
la motivation d'avoir une telle forme de consultation, quelle serait la valeur ajoutée, mais surtout, à  
1345 qui ça s'adresse ces référendums-là? À quelle échelle ils seraient faits? J'imagine que vous avez  
sûrement une idée sur cet aspect-là.

**M. JACQUES TÉTREAU :**

1345 Ah, tout à fait, tout à fait, tout à fait. Écoutez, moi, je pense qu'un référendum devrait se faire  
au niveau municipal, dans la municipalité où une éolienne, ou des éoliennes, un parc éolien, va  
s'implanter. Puis le voisin, lui, il n'en aura pas de revenus de l'implantation d'une éolienne chez lui,  
mais il va vivre avec les inconvénients; il me semble qu'il y aurait son mot à dire. Oui, il est d'accord  
ou non, il n'est pas d'accord. Qu'on aille demander à la municipalité limitrophe : « Êtes-vous d'accord  
1350 à ce qu'à 2 mètres de la ligne de votre municipalité, ou à 1,5 mètre – je ne sais pas le bout de la  
palle, je ne me souviens plus de la distance – êtes-vous d'accord à ce qu'il passe une pale à toutes  
les 3 secondes, 2 secondes, à 1,5 mètre de la limite de votre municipalité? »

1355 Il faudrait que les gens puissent se prononcer là-dessus. Puis pour pouvoir se prononcer, ça  
va obliger les municipalités à donner de l'information à leurs gens. Ce n'est pas évident de donner  
l'information puis d'aller chercher leur assentiment, j'en conviens, parce que les gens ne bougent  
plus de chez eux, c'est très difficile. Vous voyez, c'est un projet majeur, puis il n'y a pas une grande,  
grande mobilisation dans Madawaska actuellement, là.

1360 Moi, je pense que c'est ça... À partir du moment où les gens sont consultés, ils ont de  
l'information, bien là, ils sont capables de donner leur opinion. Mais moi, je suis convaincu qu'il y a  
énormément de gens qui vont voir ça se pointer puis ils vont dire « C'est quoi cette affaire-là? » Là,

1365 le maire va dire : « Écoutez, là, ça fait 2 ans, 3 ans, 4 ans, il y a eu des processus de consultation, vous n'êtes pas venus? » Bien, oui, mais il faut vraiment aller chercher les gens par la main pour leur dire : « Écoutez, là... » Parce que les maires et mairesses actuellement n'ont pas été élus en promettant qu'il était pour y avoir des projets éoliens chez eux, la majorité, là. C'est majeur comme projet, c'est majeur comme emprunt, c'est majeur comme dette pour une municipalité, là.

1370 Puis on a rapidement balayé du revers de la main toute possibilité de faillite ou de mauvaise gestion financière ou... On n'a pas non plus évalué le fait que la technologie qu'on a aujourd'hui, dans 30 ans d'ici, elle va peut-être être complètement désuète, là. Moi, je lis un petit peu là-dessus, les éoliennes, puis je vous dirais qu'il y a des nouveaux modèles qui s'en viennent, à axe vertical, qui sont beaucoup moins dommageable pour l'environnement, beaucoup moins gros, beaucoup moins bruyant, mais ça s'en vient, là.

1375 On n'a pas non plus évalué le fait qu'au bout de 15 ans, l'usure qu'il va y avoir sur ces pales-là, il va falloir qu'on les remplace. Est-ce que... Non, c'est magique, ça va durer 30 ans. J'aimerais ça pouvoir m'acheter une voiture qui va durer 30 ans, moi, sans entretien, là.

1380 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Tétreault, vous avez amplement répondu à ma question. Donc, on n'a plus de questions pour vous. On vous remercie beaucoup à la fois d'avoir présenté votre mémoire puis d'avoir écrit votre mémoire. Et donc, merci beaucoup de votre participation.

1385 On va prendre une pause de 20 minutes et on revient à la suite avec une autre intervention qui, encore une fois, va être en vidéo, je crois. Merci. Donc, 20 minutes de pause, ça veut dire qu'on va recommencer à et 37.

1390 \_\_\_\_\_  
**PAUSE DE QUELQUES MINUTES**  
\_\_\_\_\_

1395

---

**REPRISE DE LA SÉANCE**

---

1400

**M. ALEXANDRE RICHARD (DM31, DM31.1)**

**LE PRÉSIDENT :**

1405

Alors, nous sommes de retour de la pause. On va passer maintenant la parole à monsieur Alexandre Richard, qui est avec nous en ligne et qui a également une présentation visuelle pour nous. Si Monsieur Richard m'entend, je vous rappelle les consignes. Nous avons 15 minutes maximum pour la présentation de votre mémoire, qu'on a lu attentivement. Donc, Monsieur Richard, quand vous êtes prêt, la parole est à vous.

1410

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

Est-ce que vous m'entendez?

1415

**LE PRÉSIDENT :**

On vous entend, Monsieur Richard. Bienvenue, merci beaucoup pour votre mémoire.

1420

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

Excellent.

1425

**LE PRÉSIDENT :**

Vous avez donc 15 minutes maximum pour le présenter.

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

1430           Excellent. Donc, je vais vous présenter mon mémoire : « *Parc éolien de la Madawaska, une fausse solution* ». On va passer à la prochaine diapositive.

1435           Ici, ce que je veux vous présenter, c'est... en fait, on en a un peu parlé dans d'autres audiences publiques, bien, l'effort de recherche, là, il n'est pas suffisant. Donc, par exemple, dans l'étude d'impact, les insectes, ils sont non apparents. Il y a une absence d'analyse de l'ensemble des fréquences sonores et des infrasons. On s'entend que les fréquences sonores et les infrasons, bien, c'est intimement lié avec les insectes. Puis il y a aussi les plantes, la flore qui peut être impactée par les fréquences sonores et les infrasons. Donc, ce n'est pas si nouveau que ça. En fait, il y a des études qui sont disponibles par rapport à ça. Je crois même qu'ils en ont déjà parlé dans des émissions de grande écoute.

1440           Donc, il y a aussi des problèmes bien évidemment avec la vibration et le bruit qui est potentiellement néfaste pour la flore, c'est ce que je viens d'expliquer. Puis il y a des effets additifs aussi des autres activités humaines, incluant tous les autres parcs éoliens. Par exemple, pour les insectes, à travers l'échelle mondiale, chaque parc qui est construit, si on cumule toutes les activités, par exemple en acceptant au Québec de déployer à grande échelle des éoliennes, c'est très possible qu'il y ait un effet cumulatif en cascade, puis qu'il y ait d'autres pays qui veulent faire pareil, puis ça fait en sorte qu'au bout de la ligne, bien, on a un déclin important. Ça va être vraiment important que la commission prenne une pause puis qu'elle fasse une évaluation exhaustive par rapport à ça avant d'aller de l'avant. Prochaine diapositive.

1450           Ici, c'est super important, c'est une notion de surproduction énergétique qui risque d'accentuer la fragmentation des territoires. Ici, ce que je veux expliquer, c'est que l'énergie qui va être produite par le projet, ça, c'est vraiment... le projet, ce qu'il concrétise, c'est une production d'énergie. Ça, c'est une grande responsabilité de la part de l'initiateur. Il faut qu'il s'assure que l'utilisation de cette énergie-là... en fait, je suis au courant qu'il va la vendre à Hydro-Québec via son contrat, mais Hydro-Québec actuellement n'a pas pris les mesures nécessaires pour s'assurer que l'énergie, quand elle va être utilisée, bien, il n'y aura pas d'impacts subséquents.

1460 Donc, en gros, ce que je veux dire par là, c'est qu'il y a une analyse exhaustive qui doit être  
faite de votre part pour vous assurer que l'énergie qui va sortir du parc éolien, quand il va être dissipé  
tout au long de son cycle de vie, bien, il ne génère pas d'autres impacts sur le territoire, entre autres,  
déforestation ou autres... on s'entend que l'énergie peut être utilisée à n'importe quelles fins, c'est  
important de s'assurer que ça n'impacte pas notre milieu de vie. Donc, en gros, c'est ça. On va  
passer à l'autre diapositive.

1465 Surstimulation économique via l'abondance d'énergie. Ici, c'est clair, là, je tente de  
démontrer avec le graphique 48, qui est la dépense d'énergie des ménages québécois par quintile  
de revenus – il y a une faute à droite, il y a une addition, en fait, vous pouvez voir les deux petites  
flèches à droite, en noir et rouge – plus les revenus sont élevés, hein, on s'entend, bien, plus on a  
1470 tendance à dépenser de l'énergie. En fait, ce n'est pas compliqué, plus on a de pécule, en règle  
générale, bien, plus on a d'impacts sur l'environnement. Présentement, c'est ça. J'ose espérer qu'on  
va changer. Mais présentement, s'il y a de l'énergie qui est ajoutée sur le réseau, bien, c'est comme  
ça qu'on l'utilise. Donc, à chaque fois qu'on a plus d'argent, bien, on dépense plus d'énergie, puis  
veux, veux pas, on produit plus de déchets.

1475 Il y a une perte importante aussi à gauche, on peut voir ici, là, ça c'est l'énergie qui est perdue,  
en gros, la source des pertes d'énergie liées au système énergétique au Québec. Il y a à peu près à  
la moitié de l'énergie qui est perdue. Puis il y a 23 %, bien, c'est dû au fait qu'en fait, on crée des  
productions à super grande échelle, puis l'énergie est tout dissipée tout au long du parcours. C'est  
1480 ce que l'initiateur propose de se raccorder à ce système de pertes là. On va passer à la prochaine  
diapositive.

1485 La consommation d'énergie excessive des occupants du territoire, ici, bien c'est ça, c'est une  
question de choix. Là, présentement, on consomme... la comparaison de la consommation d'énergie  
par habitant du Québec avec celle d'autres pays, là, on peut se comparer aux États-Unis. Vous vous  
imaginez, là. C'est énorme la quantité d'énergie qu'on prend. D'ailleurs, on a calqué leur modèle, en  
fait, on a encore des autoroutes. La semaine passée, d'ailleurs, je l'ai empruntée. C'est sûr qu'il va  
falloir repenser à ça. Là, on est dans une voie de... on veut remplacer les combustibles fossiles par  
de l'énergie renouvelable, mais on ne pourra pas l'utiliser de la même manière. Il va falloir peut-être  
1490 repenser à éliminer nos autoroutes, c'est une proposition. Donc, plus qu'on va vers la gauche, bien,

on a une consommation raisonnée, qui est comparable à la moyenne mondiale, puis plus qu'on s'en va à droite, bien, plus qu'on se rapproche des États-Unis ou du Canada en général. Donc, il va falloir repenser à ça. On va passer à la prochaine diapositive.

1495 L'énergie surproduite induit de multiples dépendances. Ça, c'est vraiment important. J'aimerais attirer l'attention de la commission par rapport à ces enjeux-là. Il y a une perte importante de savoir-faire traditionnel par rapport aux basses technologies. On est habitué, là, on devient paresseux, on a de l'énergie à fond, on peut stimuler l'économie, mais en fait, on n'est plus capable de rien faire de nos mains. Il faut toujours... on est toujours dépendants d'être connectés à une  
1500 source énergétique ou à avoir du pétrole.

En fait, on a tout perdu notre patrimoine immatériel. Il y a une perte d'efficacité et de dégradation de l'élégance économique qui est importante. Il y a des impacts et des effets psychosociaux aussi associés à ces trois dépendances-là, qui est une dépendance pécuniaire,  
1505 technologique et énergétique. Si on produit des parcs éoliens, bien, ça nous rend dépendants au pécule qui est généré, dépendants à la technologie qui est mise en place, puis dépendants de l'utilisation de l'énergie par la suite. On va passer à la prochaine diapositive.

Il y a des effets sur les dépendances issues de la surproduction énergétique. Je viens d'en  
1510 parler. J'ai appelé ça la « flemme nationale ». Bien, c'est un comportement de moindre effort. On s'entend, on n'est plus capable de marcher, on a un réflexe, on embarque dans notre prothèse motorisée, notre véhicule, puis on se déplace à grande vitesse, puis on devient... ça devient systémique.

Donc, une perte d'autodétermination énergétique aussi des occupants du territoire, ça c'est  
1515 important. Encore une fois, on est toujours dépendants de l'énergie qui est produite à grande échelle. L'absence de synchronisation d'utilisation de l'énergie avec la capacité de support des écosystèmes, ça aussi, ça va être important que la commission s'attarde là-dessus. C'est bien beau... on utilise l'énergie, mais on ne s'adapte pas à la capacité de support qui est variable dans le temps, c'est  
1520 évident. Je vais demander à la commission de porter une attention particulière là-dessus quant à l'utilisation de l'énergie qui va être produite par le parc.

1525 Puis, bien évidemment, on a une construction d'infrastructures de dissipation énergétique  
surproductive à des fins purement économiques. Il faut tout construire les lignes de transport qui vont  
avec ça. D'ailleurs, en parallèle à ce projet-là, il y a plusieurs projets qui sont en cours, vous êtes au  
courant. Il y a des demandes de consultations publiques qui ont été faites pour des postes de  
transformation. Bien, ces postes de transformation là, eux aussi, sont en fin de vie, puis on veut  
1530 alimenter avec de multiples parcs éoliens et autres projets encore plus d'énergie. Ça fait que ça  
nécessite de remettre tout... remettre à jour, puis tout refaire, puis ça fait en sorte qu'on a beaucoup  
de ressources qui est nécessaire pour installer tout ça. Ça va être important que la commission porte  
une attention là-dessus. On va passer à la prochaine diapositive.

1535 On va sauter une autre. Interconnexion de la lutte au changement climatique, protection de  
la biodiversité. Ça va être important qu'il y ait une analyse du cycle de vie de l'énergie en fonction de  
ses affectations couplé à un suivi rigoureux en tenant compte de l'avancement de nos  
connaissances. Le déclin de la population d'insectes, ce n'est pas nouveau, là. Ça fait au moins 10  
ans qu'on en entend parler, puis là, on n'en parle pas durant les audiences. Donc, ça va être  
important de faire ça. Il y a aussi un accaparement des terres à des fins de production d'énergie.  
1540 Tout le monde veut faire pareil. J'en ai parlé tantôt. On va passer à la prochaine diapositive.

Méthodologie de détermination et de suivi/validation concernant la concrétisation des  
mesures de décarbonation déposées afin de justifier le projet. Ça, c'est super important. Ici, dans ce  
tableau-là – j'ai soutiré un tableau classique qui se trouve à être proposé dans le Plan d'action  
d'Hydro-Québec – il y a 40 % de l'énergie qui, entre autres, du projet Madawaska, qui serait utilisée  
1545 pour l'électrification du transport puis la décarbonation des bâtiments.

1550 Ça va être important de regarder, de faire une analyse de ce qui a été fait à partir d'aujourd'hui.  
Est-ce que c'est effectif? Il y a aussi un 25 % de l'énergie qui va être pour la croissance économique.  
Ça va être important que la commission porte une attention des impacts et des effets anticipés par  
cette croissance-là. Puis aussi de s'assurer que le 75 % de l'énergie qui va être produite et qui est  
consacrée supposément à la décarbonation, bien, ça va être important de valider les impacts puis  
les effets réels, puis historiques aussi. Tout ce qui s'est passé depuis qu'on a mis des véhicules  
électriques, par exemple, sur les routes, qu'est-ce qui se passe avec ça? Est-ce que c'est fiable?  
Est-ce que ça fonctionne bien? Ça va être important que la commission porte une attention

1555 particulière. J'ai mis un petit tableau en bas pour vous aider dans vos recherches. Donc, il y a un enjeu par rapport à la pression sur les ressources, un enjeu d'équité intergénérationnelle. On va passer à la prochaine diapositive.

1560 Prioriser la réduction de la production d'énergie à la source. Bien, moi, je crois que la substitution, c'est une fausse solution temporaire. C'est sûr que là, ici, on a un graphique, encore un classique de la vente de produits pétroliers, puis si on regarde la tendance 2030, on n'est pas mal stagnant. On n'est pas en train de réduire vraiment notre consommation de pétrole. Puis il y a une projection temporelle d'addition énergétique. Donc, si la tendance, elle reste stable ou que ça baisse peu, puis qu'en plus, on ajoute un projet comme le projet Madawaska, bien, on va juste avoir un cumul d'énergie. Puis quand cette énergie-là va être utilisée, bien, on va avoir une surproduction de déchets, surconsommation des ressources.

1570 Donc, moi, ce que je vous propose, c'est d'évaluer une solution de rechange qui serait une sobriété choisie par l'autolimitation collective de la demande, couplé à la réduction de l'offre. On va passer à une prochaine diapositive.

**LE PRÉSIDENT :**

1575 Monsieur Richard, il vous reste trois minutes à votre présentation. Je veux juste vous en informer.

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

1580 Excellent. Donc, on va rester sur cette diapositive-là, elle est quand même importante, là. Le contexte géopolitique, il est en train de changer. Il y a une polarisation, en fait, par rapport à ça. Il y a des gens qui veulent passer aux énergies renouvelables, puis en même temps, il y a des gens qui veulent continuer à exploiter les ressources pétrolières. Sincèrement, je pense qu'on a un faux débat. Je ne suis pas pour la production de pétrole. Puis la production d'énergie, je pense que la production d'énergie renouvelable, je pense qu'au Québec, on en a amplement pour subvenir à nos besoins, puis même pour aider nos voisins. Donc, l'énergie qui est produite sans égard à l'usage, 1585 comme aujourd'hui, ça ne fait pas de sens. Donc, on produit des détritrus dont la durée de vie utile

1590 n'est pas optimale, puis ça induit des activités dont l'utilité sociale est faible. J'ai mis un petit exemple, en gros, de ce qui se passe présentement, c'est factuel. Il y a plusieurs enjeux d'accaparement des ressources, de surproduction systémique, de fragmentation des territoires, d'iniquité intergénérationnelle, d'iniquité sociale, de perte de biodiversité, d'augmentation des risques puis d'impacts extraterritoriaux.

1595 Donc, pour conclure, super important, il y a un patrimoine immatériel qui nécessite des mesures de protection. C'est la pratique d'activités sobre en énergie. Puis ça, ça peut passer par la réduction graduelle de la production d'énergie, toutes sources confondues. Donc, je recommande au BAPE de déployer les outils ainsi que les ressources nécessaires à une analyse des enjeux, d'internaliser l'ensemble des impacts socio-économiques, tant négatifs que positifs, de refuser le projet, puis de faire un moratoire de quelques années sur l'implantation de nouveaux projets de production énergétique, puis de réfection et d'ajout d'infrastructures de transport et de distribution  
1600 d'énergie afin d'évaluer collectivement les multiples mesures de réduction à la source qui permettraient d'effacer la demande. Je vais passer à la dernière diapositive avant les sources.

1605 La sobriété énergétique est une démarche collective visant une consommation modeste en énergie dans le but de réduire les besoins énergétiques tout en améliorant l'efficacité économique. Si on consomme moins de ressources, c'est plus efficace économiquement. Elle est mise en œuvre pour les occupants de multiples territoires depuis des temps immémoriaux. Puis le choix d'application de cette démarche constitue une solution de recharge à la production d'énergie proposée par le projet Madawaska. Je vous remercie de m'avoir écouté.

1610 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Richard, pour cette présentation et pour la présentation visuelle que vous avez présentée qui comporte aussi d'autres informations que ce qui se retrouve dans votre mémoire, donc on va prendre le temps de l'assimiler.

1615 On comprend de votre mémoire, puis aussi de votre présentation, que l'échelle à laquelle vous souhaitez qu'on apporte notre analyse est assez globale et porte sur nos habitudes en matière de consommation d'énergie de façon plus large, plus globale. J'ai quand même... et on a quand

1620 même quelques questions qui nous ramènent aussi à l'analyse de ce projet-là dans le contexte. Et  
donc, vous parlez de considérer l'ensemble des impacts socio-économiques dans l'analyse du projet,  
et à ce niveau-là, dans une telle analyse, quelle est l'importance que vous accordez aux retombées  
économiques locales pour une région dans un contexte régional, comme c'est le cas du projet  
Madawaska?

1625 Donc, pour répéter ma question, pour être plus clair, est-ce que, dans le fond, les retombées  
économiques locales sont d'une importance à considérer dans l'analyse que vous proposez qu'on  
fasse?

**M. ALEXANDRE RICHARD :**

1630 Oui. Oui, je crois que, en fait, les retombées économiques sont importantes. Le fond, derrière  
ça, c'est que les retombées économiques, je crois que c'est mal perçu ou mal calculé. Je ne sais  
pas comment que ça fonctionne du côté de l'initiateur, mais c'est comme, juste pour vous donner  
une idée, c'est super important que les retombées économiques y incluent tous les aspects positifs  
1635 puis... les aspects positifs, effectivement, puis surtout aussi les aspects négatifs.

Si on revient en arrière, là, dans le temps, pour expliquer un peu mon propos par rapport à  
ça. De tout internaliser avant de faire le projet... ce qu'on a eu par exemple avec l'industrie du tabac,  
c'est un exemple. À l'époque, les retombées économiques étaient super importantes, tout le monde  
1640 travaillait là-dedans. Moi, je suis né dans un endroit que le tabac, c'était le mode de vie de tout le  
monde. Puis ils s'en servaient pour générer des revenus dans toutes les petites communautés. Par  
contre, après, quand on s'est rendu compte qu'on n'avait pas internalisé tous les impacts puis les  
effets, bien, on se dirigeait vers une faillite.

1645 Là, ce qui arrive, c'est que les retombées économiques, c'est possible que s'ils n'internalisent  
pas tous les coûts au moment de l'analyse des retombées économiques... C'est pour ça que je porte  
une attention particulière à votre égard pour que vous vous assuriez qu'il y ait une analyse du cycle  
de vie de l'énergie produite par le projet. Parce que quand on installe un parc éolien, c'est une grande  
responsabilité, là. Pendant toute la durée de vie du parc, on va générer deux principales

1650 composantes, qui est du pécule puis de l'énergie. L'utilisation du pécule puis l'utilisation de l'énergie, c'est là qu'on a des impacts.

Fait que c'est sûr que si vous faites une analyse des retombées économiques, il faut voir ça dans tout l'ensemble. On a combien d'énergie qui va être produite? Comment elle va être utilisée?  
1655 Puis après, on pourra décider si ça fait du sens. Mais là, j'ai comme l'impression que produire du... vendre 1 mégawattheure pour avoir de l'énergie, pour avoir de l'argent pour une communauté qui est distribuée; après, qu'est-ce qu'on fait avec? C'est sûr que... C'est complexe, là. Pour vous, j'imagine que... en tout cas, je n'aimerais pas ça être à votre place. C'est assez compliqué à calculer.

1660 C'est pour ça que ce que je propose, c'est de prendre une pause. Si on a une couple d'années pour prendre le temps de regarder ça comme il faut. Il n'y a absolument rien qui presse, là. On a de l'énergie à sortir par les oreilles. C'est sûr que si on réduit notre consommation, ça me semble être une des... il va y avoir des retombées économiques encore plus importantes, à mon avis. Parce que si on analyse des retombées économiques, ce n'est pas juste en calculant des sous,  
1665 c'est aussi en analysant la capacité de la société à se transformer, puis à utiliser de façon plus efficace les ressources.

**LE PRÉSIDENT :**

1670 Très bien. Merci beaucoup, Monsieur Richard, pour votre réponse, aussi pour votre mémoire qui est également très détaillé. Donc, merci de votre participation. Et puis, je vous souhaite une bonne soirée.

On va passer maintenant à la prochaine personne, qui est Sébastien Bourgault de la ville de  
1675 Dégelis, qui est en salle. Bonsoir, Monsieur Bourgault.

1680

---

**M. SÉBASTIEN BOURGALT**  
**VILLE DE DÉGELIS (DM12)**

1685

**M. SÉBASTIEN BOURGALT :**

1690

Bonsoir. En fait, on voulait juste venir vous présenter notre mémoire qu'on a déposé. Je vais en faire la lecture. Il n'est pas tellement long.

(L'INTERVENANT FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM12)

Début de la phrase à la page 2 : « Notre ville de près de 3 000 habitants est située [...] »

Fin de la phrase à la page 2 : « [...] pour maintenir et améliorer nos infrastructures municipales. »

1695

Notons entre autres que ces nouveaux revenus permettraient de soutenir plusieurs projets tels que... Et là, je vous en cite simplement quelques-uns, mais :

1700

La participation d'un projet de construction d'une résidence... une maison de personnes âgées. C'est un projet qui est au-delà de 22 millions de dollars. Il est sur la table depuis déjà quatre ans. Il nous reste le financement attaché. On en attacherait une partie. En tout cas, notre participation, la ville, elle serait attachée.

1705

Mise aux normes de nos infrastructures en eau. On a au-dessus de 10 millions à mettre dans les prochaines années.

Mise aux normes et agrandissement de notre centre communautaire. On a encore là un 10 millions à mettre dans les prochaines années.

1710

Aménagement du Complexe sportif extérieur. C'est tous des services aux citoyens. C'est un projet de 1,5 million. Le financement, il n'est pas là.

(L'INTERVENANT FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM12)

1715 Début de la phrase à la page 3 : « Une démarche sérieuse qui respecte notre réalité [...] »  
Fin de la phrase à la page 4 : « [...] de se prononcer favorablement sur celui-ci. »

Et c'est signé : monsieur le maire, Gustave Pelletier.

1720 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur Bourgault.

Donc, Antoine?

1725 **LE COMMISSAIRE :**

1730 Bonsoir, Monsieur Bourgault. Merci beaucoup de votre présentation. Vous avez présenté plusieurs éléments sur lesquels j'aimerais revenir avec vous. Entre autres, juste un peu avant votre conclusion, vous parliez d'échanges qu'il y a eu avec l'initiateur pour éviter des secteurs propices au développement d'autres activités. Est-ce que vous pouvez élaborer un peu plus? De quelles activités on parle puis comment la cohabitation se fait entre les activités éoliennes puis les autres activités sur le territoire?

1735 **M. SÉBASTIEN BOURGAULT :**

1740 Bien eux, avec le territoire qu'il y avait, quand ils sont venus nous voir, la première question, c'était : quelles sont les activités qu'il y a dans ce secteur-là? On a sorti l'acériculture, qui n'est pas très loin, secteur de chasse, secteur de pêche, quad, motoneige. Tous ces secteurs d'activités là, en tout cas, on pense, nous, au niveau de la municipalité, on a participé aux séances d'information, puis aux séances d'information, ces quatre ou cinq secteurs d'activités là étaient là, étaient démontrés, qu'il y aurait un partage du territoire, puis que normalement, les activités ne devraient pas trop être dérangées.

1745

**LE COMMISSAIRE :**

Parfait, c'est très clair. D'ailleurs, à ce sujet-là, vous avez aussi évoqué dans votre mémoire le comité de suivi...

1750

**M. SÉBASTIEN BOURGALT :**

Oui.

1755

**LE COMMISSAIRE :**

... puis vous avez parlé ce soir du comité de maximisation des retombées économiques. Puis vous exprimez dans le mémoire que ces comités-là ont permis d'influencer positivement le développement du projet. Est-ce que vous avez quelques exemples d'échanges qui ont eu lieu avec l'initiateur ou de petits éléments comme ça qui ont permis, de votre point de vue, d'améliorer le projet ou d'avoir des éléments plus positifs au projet?

1760

**M. SÉBASTIEN BOURGALT :**

Pour l'instant, je n'ai pas d'exemple concret devant moi, mais moi, j'ai participé personnellement à la première rencontre du comité de suivi, puis il devrait y en avoir normalement aux six mois, là, ou jusqu'à tant qu'il y ait des nouveaux développements. Mais jusqu'à date, tout a été assez transparent, je pense, dans ces comités-là. Tout le monde avait son droit de parole, tout le monde a le droit de poser ses questions.

1765

1770

**LE COMMISSAIRE :**

Donc, les échanges étaient fructueux au premier...

1775

**M. SÉBASTIEN BOURGAULT :**

1780 Très fructueux, oui.

**LE COMMISSAIRE :**

1785 Bref, vous avez eu une seule rencontre, mais ça a été fructueux, c'était agréable?

**M. SÉBASTIEN BOURGAULT :**

Oui. Oui.

1790 **LE COMMISSAIRE :**

1795 Parfait, je vous amène peut-être sur un autre terrain, puis ensuite je céderai la parole à mon collègue. Vous avez parlé de l'arrivée de plusieurs travailleurs, que ça permet de stimuler l'économie locale. Est-ce que vous avez une vision... Parce qu'on peut considérer qu'il y a à peu près 18 mois de travaux entre le début des travaux de déboisement et autres jusqu'à la mise en œuvre, la mise en exploitation du projet. Est-ce qu'après ces 18 mois-là, est-ce qu'il y a une avenue pour des travailleurs, par exemple, qui s'installeraient dans votre communauté? Est-ce qu'après la mise en place du parc éolien, il y a des opportunités pour eux?

1800 **M. SÉBASTIEN BOURGAULT :**

1805 Bien, il y aura assurément des opportunités, parce que ce qu'on nous dit, c'est que ce parc éolien là va nécessiter de l'entretien annuel tout au long de sa durée de vie. Puis ce qu'on nous dit, c'est qu'ils allaient faire affaire avec les commerces et les entreprises locales, régionales. Fait qu'on pense que ça va être bon pour toute l'industrie du coin, là, machinistes, soudeurs, et cætera, électriciens.

1810 **LE COMMISSAIRE :**

D'ailleurs, c'est un élément que vous amenez au niveau des services de proximité. Juste peut-être pour clarifier, si j'ai bien compris, vous disiez qu'il y avait un déclin au niveau des services de proximité. Vous voyez dans ce projet-là une espèce de regain des services de proximité?

1815 **M. SÉBASTIEN BOURGALT :**

C'est un second souffle qu'ils vont avoir. C'est de la nouvelle argent qui va rentrer.

1820 **LE COMMISSAIRE :**

Parfait. Je comprends. Je passe la parole à monsieur Bénard.

1825 **LE PRÉSIDENT :**

Je vais continuer dans le même sens. Vous mentionnez une difficulté de rétention de main-d'œuvre. C'est ce que vous aviez identifié au début de votre présentation du mémoire.

1830 **M. SÉBASTIEN BOURGALT :**

Oui.

1835 **LE PRÉSIDENT :**

En quoi l'avenue d'un projet comme celui-là va faciliter cette rétention de main-d'œuvre?

1840 **M. SÉBASTIEN BOURGALT :**

Bien, ça devrait amener des emplois qui sont un peu plus spécialisés. Historiquement, nos jeunes vont s'instruire à l'extérieur, mais ils ne reviennent pas parce qu'il n'y a pas de travail. Là, il va y avoir du travail en région.

**LE PRÉSIDENT :**

1845 Mais si je comprends bien de ce qu'on nous dit, au niveau de l'entretien, on parle d'une dizaine d'emplois à peu près.

**M. SÉBASTIEN BOURGAULT :**

1850 Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1855 Donc, est-ce que vous voyez qu'il y aurait plus que cette dizaine d'emplois qui seront créés relativement, spécifiquement au parc? Et Sinon, comment bénéficier des retombées économiques pour justement résoudre peut-être un des problèmes que vous avez identifiés, à savoir de retenir la main-d'œuvre dans votre collectivité?

**M. SÉBASTIEN BOURGAULT :**

1860 Peut-être qu'on voit trop loin, là, mais nous, on pense que pour une communauté qui a 3 000 habitants, 10 emplois, c'est important.

**LE PRÉSIDENT :**

1865 Oui, ça, c'est sûr.

**M. SÉBASTIEN BOURGAULT :**

1870 Puis, 10 emplois; ce projet éolien là va amener des nouveaux chemins, va amener des nouveaux utilisateurs, des quadistes, des motoneigistes, des chasseurs, des pêcheurs. Ils vont briser leurs quatre-roues, ils vont briser leurs embarcations, ils vont utiliser nos services, ils vont aller au garage, ils vont faire affaire chez nous, là. Ça va amener un surplus dans nos commerces un peu partout.

**LE PRÉSIDENT :**

1875

Puis une dernière question pour vous. Donc, vous avez mentionné l'importance de l'activité récréotouristique dans votre région. Ça se compare à peu près comment en termes de retombées économiques par rapport à, proportionnellement, là, si vous êtes en mesure de nous donner une idée d'échelle? Ça, par rapport, par exemple, aux retombées économiques qui viendraient des redevances et des autres retombées économiques directes liées au projet?

1880

**M. SÉBASTIEN BOURGALT :**

On n'a pas évalué c'est quoi les retombées du tourisme ou de... Là, vous me parlez du tourisme. On n'a pas évalué les retombées du tourisme pour Dégelis.

1885

**LE PRÉSIDENT :**

Vous n'avez pas une étude, par exemple, qui dirait les retombées économiques spécifiques?

1890

**M. SÉBASTIEN BOURGALT :**

Je ne l'ai pas sous la main. C'est sûr que je ne l'ai pas sous la main.

1895

**LE PRÉSIDENT :**

O.K. C'est bon.

**M. SÉBASTIEN BOURGALT :**

1900

Je pourrais fouiller, je pourrais vous la trouver.

**LE COMMISSAIRE :**

1905

Merci beaucoup, Monsieur Bourgault.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

1910

**LE COMMISSAIRE :**

Merci pour votre participation.

**LE PRÉSIDENT :**

1915

La prochaine personne est Martine Lemieux de la Chambre de commerce du Témiscouata.  
Bonsoir, Madame Lemieux.

1920

---

**Mme MARTINE LEMIEUX**  
**CHAMBRE DE COMMERCE DU TÉMISCOUATA (DM10)**

**Mme MARTINE LEMIEUX :**

1925

Bonsoir. Je me présente, Martine Lemieux, directrice générale de la Chambre de commerce du Témiscouata. J'aimerais ce soir, Messieurs, vous présenter le mémoire de la Chambre de commerce. Je vais vous le lire, si vous voulez bien.

1930

(L'INTERVENANT FAIT LA LECTURE DE SON MÉMOIRE DM10)  
Début de la phrase à la page 2 : « La Chambre de commerce du Témiscouata [...] »  
Fin de la phrase à la page 6 : « [...] le projet éolien de la Madawaska tel que présenté ici. »

1935

Merci, Messieurs.

**LE PRÉSIDENT :**

1940                   Très bien. Merci beaucoup, Madame Lemieux.

Je vais commencer par la fin de votre mémoire en fait pour vous poser une question.

**Mme MARTINE LEMIEUX :**

1945  
Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

1950                   Vous parlez que « *la présence d'une grappe de tours esthétiques contribue à donner à votre région une image de marque liée à la production d'énergie propre.* » Pouvez-vous élaborer un petit peu plus sur ce point-là, puis comment dans le fond vous pouvez utiliser la présence de ce projet-là sur le territoire pour miser sur cet aspect-là pour votre image de marque au niveau de la région comme telle? Comment vous voyez ça?

1955  
**Mme MARTINE LEMIEUX :**

1960                   Comment je vois ça? C'est que les éoliennes, pour nous, ça fait partie de notre décor de chez nous. On a déjà Boralex, qui sont déjà à Saint-Honoré et à Saint-Elzéar. Et les gens qui viennent en tourisme, ou peu importe, ne voient pas ça comme quelque chose de néfaste, pas beau. Ils voient ça comme quelque chose de bien incorporé dans le décor, dans tout notre décor chez nous, au Témiscouata. Donc, tout ce qui est... Et aussi, ça prouve aussi que les gens sont très à l'affût de la nouveauté. Tout ce qui est... Vous savez, un parc éolien, c'est de l'électricité qui n'est pas... comment je pourrais vous dire ça? Ce n'est pas dangereux pour personne, là. C'est naturel. C'est sûr qu'on voit des tours, mais ce n'est pas quelque chose qui est laid à regarder. Je vois ça, moi, de chez moi, et je vais vous dire quelque chose, je ne suis pas malheureuse de ça du tout, là. Et on en parle avec les gens, puis les gens sont d'accord avec ça, ils sont contents que le Témiscouata embarque dans ce beau projet là, qui sont les éoliennes.

1965

1970

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. Autre petite question concernant justement ce qui a été mentionné plus tôt par monsieur Bourgault, c'est-à-dire la question de la rétention de la main-d'œuvre.

1975

**Mme MARTINE LEMIEUX :**

Oui.

1980

**LE PRÉSIDENT :**

Est-ce que c'est quelque chose que vous observez vraiment à l'échelle de la région? Puis qu'est-ce que vous faites comme Chambre de commerce, dans votre région, au niveau des acteurs économiques, là, pour pallier à cette problématique-là?

1985

**Mme MARTINE LEMIEUX :**

C'est sûr et certain que je ne vous cacherai pas que la rétention, tout le monde y goûte un peu. La main-d'œuvre est rare et on est obligés de faire venir des fois des gens de l'extérieur pour travailler. Mais je pense qu'un projet comme ça, un beau projet, des éoliennes, ça apporte du travail, ça apporte... et ça apporte des gens de l'extérieur qui viennent travailler chez nous. C'est un peu comme monsieur le disait tantôt, c'est la même chose, je pense exactement comme ça, moi, en tant que directrice de Chambre de commerce, ce que je veux, moi, c'est que les gens, oui, chez nous travaillent, que les gens de l'extérieur viennent aussi. On a un beau territoire. Les gens viennent s'installer chez nous. C'est ce qu'on veut. Mais c'est des projets comme ça qui fait que ça apporte des gens à venir travailler dans notre belle région aussi.

1995

**LE PRÉSIDENT :**

Très bien. Merci.

2000

**LE COMMISSAIRE :**

Bonsoir, Madame Lemieux.

2005

**Mme MARTINE LEMIEUX :**

Bonsoir, Monsieur Antoine.

2010

**LE COMMISSAIRE :**

J'aurais une toute petite question pour vous.

2015

**Mme MARTINE LEMIEUX :**

Oui.

**LE COMMISSAIRE :**

2020

C'est un peu dans la même voie que mon collègue. Par rapport à vos membres, si j'ai bien pris les chiffres, vous parliez de 200 membres environ dans la Chambre de commerce.

**Mme MARTINE LEMIEUX :**

2025

Oui, tout à fait.

**LE COMMISSAIRE :**

2030

Est-ce que vous avez vu l'effet sur le nombre de membres, par exemple, de ce genre de projet là? Vous parliez de Saint-Honoré, Saint-Elzéar, donc il y a eu d'autres projets avant celui-ci. Est-ce que ça a un effet sur la fluctuation du nombre de commerces ou du nombre de membres finalement dans la Chambre de commerce?

**Mme MARTINE LEMIEUX :**

2035

Je pense que oui. Ça a un certain intérêt parce qu'il y a des gens de l'extérieur qui s'en viennent vivre chez nous, là. Vous savez, on a un beau lac, probablement que vous l'avez vu aussi, là, et le tourisme vient. Mais aussi, il y a des gens qui partent des villes, ils viennent s'installer chez nous pour la qualité de vie. Puis il y a des entreprises aussi qui débutent, qui partent aussi de la ville et qui s'en viennent aussi s'installer chez nous.

2040

Mais je pense que des beaux projets comme ça, vous savez, on aime ça. Nous, on est prêts à en prendre beaucoup de beaux projets comme ça, parce que ça nous donne aussi des forces, des forces monétaires, économiques aussi pour nos gens. Et vous savez, moi, je fais le suivi au niveau de ces projets-là éoliens, et on a un bottin pour tous nos travailleurs, qui font partie de la Chambre de commerce, oui, mais qui vont pouvoir travailler pendant peut-être des mois et des mois. Et peut-être aussi des gens de l'extérieur, venir travailler chez nous, venir s'installer chez nous. Donc, ça veut dire que c'est encore plus de... les épiceries, tout... ça fait toute une roue. Ça grossit la population. Donc, ça fait rouler l'économie de notre région.

2045

2050

**LE COMMISSAIRE :**

Merci beaucoup pour votre réponse, Madame.

2055

**Mme MARTINE LEMIEUX :**

Merci, Messieurs.

**LE PRÉSIDENT :**

2060

Merci.

La prochaine personne est monsieur Mikaël Jaffré d'Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent. Et je rappelle que pour celles et ceux qui souhaiteraient faire une intervention spontanée, on va garder

2065 le registre ouvert jusqu'à la fin de la présentation de monsieur Jaffré, et on va fermer le registre tout de suite après, puis on passera après ça aux rectifications s'il y a lieu.

Donc, Monsieur Jaffé est en ligne avec nous. Bonsoir.

2070

---

**M. MIKAËL JAFFRÉ**  
**HORIZON-NATURE BAS-SAINT-LAURENT (DM17)**

**M. MIKAËL JAFFRÉ :**

2075

Oui. Bonsoir, vous m'entendez bien? Vous m'entendez bien?

**LE PRÉSIDENT :**

2080

On vous entend.

**M. MIKAËL JAFFRÉ :**

2085

Oui. O.K., parfait.

**LE PRÉSIDENT :**

2090

Donc, vous pouvez présenter votre... je sais que vous avez déposé un mémoire, là. Vous intervenez ce soir comme intervenant spontané. Donc, on est rendu à cette étape-là. On va vous donner 5 à 10 minutes à peu près pour présenter votre mémoire, puis après ça, on suivra avec quelques questions.

**M. MIKAËL JAFFRÉ :**

2095

Bien reçu. Merci beaucoup de prendre le temps de pouvoir prendre mon intervention.

Effectivement, au nom d'Horizon-Nature, nous avons déposé un rapport concernant nos préoccupations par rapport au secteur qui est ciblé par ce projet éolien, au même titre que d'autres secteurs ont fait l'objet de ces mêmes préoccupations sur le territoire, en l'occurrence du Témiscouata précédemment.

2100

En fait, Horizon-Nature est un organisme de conservation des milieux naturels. Et depuis sa création, peu après sa création, un secteur prioritaire est apparu par la reconnaissance de la connectivité écologique pour l'importance de la connectivité écologique dans la conservation des milieux naturels, dans le maintien des écosystèmes.

2105

Donc, cette préoccupation-là a permis de mettre en place un réseau de corridors écologiques dans un secteur qui est névralgique et reconnu internationalement comme un secteur névralgique pour la connectivité écologique pour l'ensemble de l'Est Américain. L'Acadie et puis une partie de l'Est-du-Québec est dépendant, finalement, du maintien de la connectivité sur le long terme dans le Nord-Est des Appalaches. Ce secteur-là inclut notamment une partie du Bas-Saint-Laurent et également une partie du territoire chez nos voisins du Maine et du Nouveau-Brunswick.

2110

Donc, depuis 2017, on travaille à mettre en place justement un comité consultatif avec une vingtaine d'institutions et d'organisations qui sont représentées à l'échelle de notre secteur, qui va en gros du lac Pohénégamook jusqu'à Duchénier en passant par le lac Témiscouata. Et donc, le secteur de Madagascar fait partie de notre secteur prioritaire.

2115

Il faut savoir que la valeur des écosystèmes du Bas-Saint-Laurent, et en particulier dans ce secteur qu'on appelle des Trois Frontières, est encore un secteur qui est assez, disons, épargné par beaucoup d'enjeux de fragmentation du territoire. Le territoire, il y a encore beaucoup de forêts d'intérieur. On y trouve vraiment encore une fois des écosystèmes assez exceptionnels à l'échelle du Québec méridional.

2120

Donc, il y a un choix à avoir aujourd'hui, c'est de savoir... à nous de décider finalement en tant que société si on souhaite porter finalement ce patrimoine naturel, cet héritage naturel encore largement maintenu en bon état, si on veut finalement réduire leur fonction, leur fonctionnement,

2125

notamment en fragmentant finalement le territoire. C'est un des enjeux particuliers que nous avons dans le contexte de la multiplication des projets éoliens.

2130

Nous avons contribué, nous avons participé notamment à alimenter les réflexions et à améliorer, disons, les propositions qui ont été faites dans le cadre de PPAW1 et PPAW2. L'accumulation des projets, et ce qu'on peut voir se profiler aussi à moyen, long terme, nous préoccupe énormément, en fait, sur tout simplement la capacité du territoire à pouvoir accueillir les projets qui sont prévus, ou en tout cas, qui sont envisagés. Donc, aujourd'hui, notre principale préoccupation va être vraiment de relever l'absence ou en tout cas le manque d'informations sur l'impact cumulatif des projets éoliens qu'il y a sur le territoire. C'est l'essentiel de notre préoccupation aujourd'hui.

2135

2140

Encore une fois, nous ne sommes pas contre la vertu. Nous sommes, en tant qu'organisme de conservation, nous avons une grosse sensibilité environnementale et les énergies renouvelables, on ne peut qu'y adhérer, évidemment. La question qui se pose aujourd'hui, c'est la répartition un petit peu de ce poids, on va dire, écologique à l'échelle du territoire, est-ce que le Bas-Saint-Laurent et l'Est-du-Québec en général doit porter finalement l'essentiel de cette orientation gouvernementale?

2145

Donc, aujourd'hui, on a cette forte préoccupation et disons qu'on aurait quelques recommandations, mais les recommandations font partie du mémoire qu'on a proposé. Mais je peux les résumer en quelques lignes quand même.

2150

On veut s'assurer que dans le secteur de connectivité, dans notre secteur prioritaire, dont fait partie le projet actuel, on veut s'assurer que les promoteurs assurent la préservation finalement de la connectivité écologique en maintenant les mêmes... finalement, en réduisant au maximum la création de nouveaux chemins. Quand je vois qu'en Gaspésie, on est en train de fermer des secteurs, des chemins en ce moment pour pouvoir justement maintenir la biodiversité et limiter la fragmentation... réaugmenter la quantité de forêts d'intérieur, et aujourd'hui, au Bas-Saint-Laurent, on fait exactement marche arrière, alors qu'on était plutôt exemplaire en la matière. Donc, c'est assez préoccupant à ce niveau-là.

2155

2160

Ensuite, on voudrait aussi inciter les promoteurs à faire attention à l'existence des noyaux de conservation existants sur le territoire et à ceux qui sont également proposés dans le cadre de l'appel à projets des aires protégées qui ont été déposées en 2024 au ministère de l'Environnement. C'est une deuxième également.

2165

Ensuite, évidemment, il y a aussi l'existence de forêts d'intérieur qui... Aujourd'hui, la destruction des milieux naturels par le biais des interventions qui vont avoir lieu est un problème, évidemment, pour les milieux qui vont être détruits, mais ce qu'on ne considère pas, c'est que sur les 10, 50, 100 mètres de chaque côté des chemins, il y a une altération du milieu. Il y a des espèces qui sont des espèces d'intérieur, on appelle, donc qui vont être spécialistes des forêts matures, des forêts qui vont être peu fragmentées, qui ne vont plus tout simplement pouvoir exister, non seulement

2170

où il y aura la route, où il y aura l'éolienne, mais également sur les dizaines ou centaines de mètres de chaque côté des chemins et des routes.

2175

Donc, cet élément-là nous fait vraiment encore une fois insister sur le fait de diminuer au maximum le nombre de nouvelles routes qui vont être créées, de nouveaux chemins, éviter la perte de forêts d'intérieur et éviter également les forêts matures, comme c'est le cas pour beaucoup de *tops* du relief du secteur qui vont forcément être ciblés pour la mise en place d'éoliennes.

2180

Je sais qu'il y a des érablières qui ont plus de 200 ans, qui ne sont pas forcément exploitées, qui sont peut-être des secteurs potentiels pour l'acériculture, mais en tout cas, ça reste des milieux naturels, même si ce ne sont pas des forêts pures d'érables, il y a des forêts bicentennaires sur des *tops* de montagne dans ce secteur-là puis qui sont ciblées dans la création de ces éoliennes-là. C'est un patrimoine naturel sur lequel on voudrait s'asseoir dans le cas où on accepterait la mise en place de la quantité d'éoliennes prévue.

2185

Donc ça, ce sont les préoccupations qu'on pourrait soulever. Je ne sais pas si j'ai encore du temps, mais en tout cas, ça c'était dans le cadre de mon intervention en tant que directeur général d'Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent. Demain, j'aurai un autre mandat avec une autre casquette pour vous présenter également des éléments concernant plus la faune, la flore... la faune et l'avifaune en particulier.

2190

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Monsieur Jaffré. Je vais commencer par mon collègue, Antoine Morissette, qui a quelques questions à vous poser.

2195

**LE COMMISSAIRE :**

Bonsoir, Monsieur Jaffré. Merci de nous avoir rejoints et d'avoir partagé avec nous votre point de vue. Il y a des informations que vous nous avez dites ce soir auxquelles on avait déjà eu accès, concernant entre autres les corridors écologiques. C'est une de vos préoccupations, puis une des missions de votre organisme. Donc, j'aurais une question par rapport aux corridors écologiques que vous avez nommés : Pohénégamook, Témiscouata, Duchénier. C'est un corridor écologique qui a été cartographié, auquel on a eu accès. Puis d'ailleurs, vous avez déposé un mémoire dans lequel on revoit cette cartographie. Pour être bien certain, dans quelle mesure ce corridor-là est relié au projet? Ou je pourrais poser la question dans l'autre sens aussi : dans quelle mesure le projet s'installe dans ce corridor écologique?

2200

2205

**M. MIKAËL JAFFRÉ :**

Alors, en fait, le corridor est assez large. Donc, il est très grand. Il va de Saint-Antonin, en gros, jusqu'à la frontière (coupure sonore) la MRC. C'est très grand. Et puis à l'intérieur de ça, il y a des secteurs qui sont considérés comme prioritaires, disons, pour permettre la connectivité.

2210

Ce qu'il faut retenir, oui, c'est important encore (coupure sonore) et qui ont été cartographiés comme des corridors, il y a aussi des corridors qui ont été cartographiés par Deux Pays, Une Forêt, donc un organisme qui est transfrontalier avec le Maine et puis avec qui on travaille avec le Nouveau-Brunswick également, qui ont cartographié avec des (coupure sonore) méthodologiques et qui met en évidence des secteurs de corridors dans le secteur du projet de Madawaska, le secteur du projet de Madawaska, concernant nos corridors propres sur lesquels on travaille de façon prioritaire. Il ne touche pas directement le secteur. Il faut voir quand même que ce milieu forestier, en terre publique, c'est un... la connectivité ne se fait pas dans un sens ou dans un autre. On est dans une matrice forestière qui fait que la connectivité se fait dans tous les sens, globalement.

2215

2220

Et ce qui est important, c'est qu'il faut considérer quand même cette possibilité à la libre circulation et à limiter finalement les externalités négatives sur (coupure sonore) à l'intérieur, global de ce secteur encore une fois qui permet d'envisager sur le long terme la capacité à la faune et à la flore de se disperser vers le nord, vers les refuges climatiques qui (coupure sonore) comme la Péninsule acadienne et puis la Gaspésie en particulier pour la faune dans un contexte de réchauffement.

2225

**LE COMMISSAIRE :**

2230

Merci, c'est beaucoup plus clair maintenant par rapport à cet élément de cartographie. Puis je comprends qu'il y a d'autres organismes aussi, vous l'avez nommé : Deux pays, Une forêt.

2235

Vous avez évoqué un autre élément aussi dans votre présentation ce soir qui m'a interpellé puis je voulais avoir votre point de vue là-dessus. Vous avez parlé d'« écosystèmes exceptionnels ». Est-ce que c'est des écosystèmes qui sont exceptionnels parce que vous les avez caractérisés, vous avez de l'information qui les rendent exceptionnels, ou c'est parce qu'ils sont identifiés comme écosystèmes exceptionnels d'un point de vue légal ou d'un point de vue réglementaire?

2240

**M. MIKAËL JAFFRÉ :**

Je n'ai pas d'information précise... bien, je les ai, mais je ne les ai pas avec moi actuellement sur la présence d'EFE ou d'écosystèmes forestiers exceptionnels, par exemple, qui seraient... qui auraient, disons, un statut légal. Par « écosystèmes exceptionnels », je voulais faire entendre vraiment le fait que ça devient de plus en plus rare de trouver des forêts d'intérieur à l'échelle de l'Est-du-Québec méridional tout simplement, et qu'il se trouve qu'on est dans un des territoires où les forêts d'intérieur sont les plus denses, où la quantité de forêts d'intérieur soient encore les plus présentes, et ce qui va avec des communautés d'espèces qui leur sont spécifiques. Je pense au lynx, je pense à des espèces de forêts matures, évidemment.

2245

2250

Donc, toutes ces espèces-là vont avoir besoin des forêts d'intérieur pour pouvoir se maintenir. Le côté exceptionnel, c'est en partie cette densité de forêts d'intérieur, donc peu fragmentées, avec encore une fois un faible impact anthropique, et aussi la présence de forêts

2255 bicentennaires, de secteurs vraiment... bien, devenus rares finalement à l'échelle de notre région, de... c'est ça, de forêts matures qui accueillent une biodiversité qu'on ne trouve plus dans les forêts qui sont largement rajeunies à l'échelle de notre territoire.

**LE COMMISSAIRE :**

2260  
2265  
Merci beaucoup pour la précision. J'ai une toute petite dernière question avant de céder la parole à mon collègue. Au niveau des recommandations que vous apportez dans votre mémoire puis ceux que vous nous avez présentés ce soir, il y a des recommandations plus générales qui ont été prises en compte par l'initiateur de votre propre avenu; est-ce que vous avez eu des échanges, des recommandations plus spécifiques ou, bref, est-ce que vous avez eu un dialogue en continu avec l'initiateur pour amener les points de vue que vous nous amenez ce soir?

**M. MIKAËL JAFFRÉ :**

2270  
Nous n'avons pas eu d'échanges directs. Horizon-Nature n'a pas eu d'échanges directs avec l'initiateur. Nous avons travaillé en collaboration notamment avec l'OBV du fleuve Saint-Jean qui a porté finalement la voix des organismes environnementaux autour de la table de discussion. Mais en tant qu'organisme, nous n'avons pas été directement en contact avec les promoteurs.

**LE COMMISSAIRE :**

2275  
Parfait. Merci beaucoup pour vos réponses très claires. Je vais céder la parole à monsieur Bénard.

2280  
\_\_\_\_\_  
**MOT DE LA FIN**  
\_\_\_\_\_

**LE PRÉSIDENT :**

2285  
Moi, je veux simplement vous remercier d'avoir participé et d'avoir déposé un mémoire.

Je ne vois pas de rectification, donc il n'y en a pas. Je vous signale à nouveau que si vous en avez, vous avez jusqu'au 2 avril à 16h pour nous les transmettre, ou encore demain. Donc, on poursuit demain à 13h30.

2290

Je remercie toutes celles et ceux qui sont intervenus ce soir, qui ont présenté un mémoire ou une opinion.

Je vous souhaite donc une bonne soirée, et pour ceux qu'on va revoir demain, à demain, c'est à 13h30. Alors, bonne fin de soirée tout le monde.

2295

---

**SÉANCE AJOURNÉE AU 26 FÉVRIER 2025 À 13 H 30**

---

2300

Je, soussignée, LAËTITIA DESMARS, sténographe officielle, déclare sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de mes notes prises au moyen de la sténotypie assistée par ordinateur, le tout conformément à la loi.

2305

ET J'AI SIGNÉ :



Laëtitia Desmars, s.o. (336646-4)